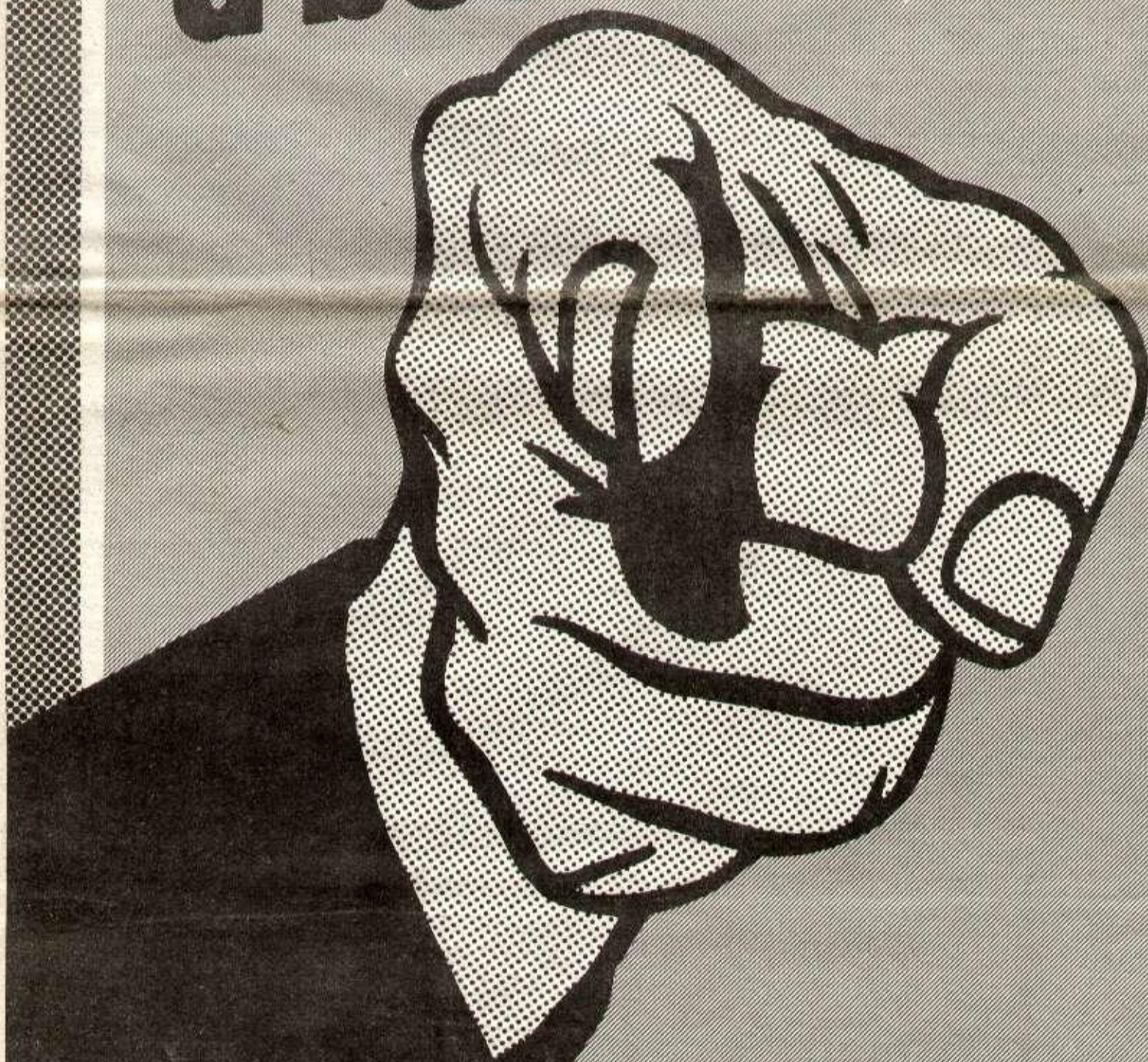


# L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE

**Le changement  
a besoin de vous**



**INTERVENEZ**

## CEE : PLUS DE 10 MILLIONS DE CHOMEURS

Pour la première fois, le nombre de chômeurs au sein de la CEE excède les 10 millions; avec 10 259 000 en décembre soit 2,7% d'augmentation par rapport au mois précédent. La hausse est de 14% en RFA et de 7% aux Pays-Bas en un mois.

## BOUSSAC : 4 000 EMPLOIS MENACÉS

Les responsables désignés par le tribunal de Commerce de Lille pour gérer Boussac-St-Frères prépareraient un nouveau démantèlement et le licenciement d'environ 4 000 salariés.

## CGCT: CHOMAGE TECHNIQUE

La direction de la Compagnie générale des constructions téléphoniques prévoit trois semaines de chômage technique au cours du premier semestre 82, pour 5 000 à 6 000 salariés des unités de production. Même formule au second semestre pour le personnel des installations. Pour ce qui est des employés du siège, leur semaine de travail sera réduite à 34 h. pendant 25 semaines à partir du 1<sup>er</sup> février 1982. L'intersyndicale (CGT-CFDT-FO-CGC) s'oppose à ces mesures.

## INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Cet institut dépendant étroitement du CNPF vient de lancer un « manifeste de l'entreprise » dans lequel il rappelle les « lois économiques essentielles conditionnant l'efficacité économique et le progrès social ».

Trois recommandations destinées aux patrons découlent de ce rapport. Il faut améliorer l'image de marque de l'entreprise, entraîner l'adhésion des partenaires sociaux et mobiliser les organisations professionnelles (du CNPF). Ces trois thèmes sont ceux constamment martelés par Gattaz dans sa recherche du consensus. Ce manifeste de l'entreprise, doit servir de base à la préparation des fameux « *Etat-général de l'entreprise* » dont la tenue a été annoncée par Gattaz dès son intronisation à la tête du CNPF.

## PRES DE 21 000 ENTREPRISES FRANCAISES EN FAILLITE EN 1981

Cela constitue, selon l'INSEE, une augmentation de 20,3% par rapport à 1980. On observerait toutefois, une certaine « stabilisation » depuis le début de l'automne.

## LA FATALITE DES INSUFFISANCES RESPIRATOIRES

La Sécurité sociale a réalisé une enquête sur les répercussions socio-économiques du handicap respiratoire arrivé au stade de la grande insuffisance respiratoire chronique. Il y a eu en 1980, 50 000 malades pris en charge à 100% pour insuffisance respiratoire chronique grave. Dans plus de 70% des cas, l'origine de cette insuffisance respiratoire est la bronchite chronique, l'athisme et l'emphysème; les séquelles de la tuberculose interviennent dans 9% des cas. Il s'agit le plus souvent

## « NICE VILLE PROPRE » : OPERATION CHASSE AUX IMMIGRÉS

Les travailleurs immigrés sont-ils déclarés hors-la-loi par la direction de la police de Nice? C'est la question que l'on peut se poser à la suite de la suspension de trois policiers accusés d'avoir expulsé de la ville un travailleur tunisien. C'est début janvier que Hakim Fathallah, Tunisien et cuisinier de son état, a déposé une plainte contre trois policiers niçois qui l'avaient interpellé à la suite d'une rixe. Ces mêmes policiers l'auraient frappé et délesté de son argent après l'avoir emmené sur une colline située à la périphérie de la ville : le Mont Boron. Les trois gardiens zélés ont à leur tour déposé une plainte contre la victime pour... diffamation.

Une information a été ouverte pour arrestation arbitraire, parallèlement à une enquête de l'Inspection générale de la police nationale.

Un syndicat de policiers a demandé la suspension du directeur de la police urbaine, François Guillon, et du commandant de l'unité d'intervention de Nice, « *auteur des notes de services* ». Les trois policiers prétextent, en effet, avoir appliqué à la lettre une note prévoyant « *le refoulement d'un étranger hors des limites de la commune en cas de trouble de l'ordre public* ». Aux officiers de police qui objectent que la note de service ne s'appliquait qu'à « *la durée de la grande braderie du vieux Nice* », le syndicat de policiers répond que des circulaires de même nature avaient été publiées en juillet, août et octobre 81. Il dénonce, par ailleurs, l'utilisation dans les formulaires de rapports journaliers distribués aux policiers de Nice des mentions : « *Etrangers* » ou « *N.A.* » (Nord-Africain). Le même syndicat reproche à François Guillon d'avoir cautionné par sa présence un meeting du PFN (Parti des forces nouvelles) tenu à Nice.

## 137 AMENDES POUR LE PDG DE GARDELLA

Casali, P.d.g de la société Gardella de Marseille, vient d'être condamné à 137 amendes. En 1979 et 1980, alors qu'il travaillait en sous-traitance pour les chantiers Dubigeon-Normandie de Nantes et sous le prétexte de respecter les délais contractuels d'un important marché, il avait fait dépasser la durée hebdomadaire légale du travail par 98 de ses employés et en avait fait travailler 17 le dimanche et 22 le 1<sup>er</sup> mai sans autorisation préalable. Le 6 mars 1981, tout en retenant la culpabilité de Casali, le tribunal de police de Nantes l'avait dispensé de peine. Pensez un peu, le P.d.g avait subi des retards à cause d'une grève et puis il risquait de perdre un marché de 20 millions de francs. Le procureur général ayant fait appel contre cette décision, la Cour d'appel de Rennes a estimé que : « *La persistance des infractions, l'importance des dépassements de la durée hebdomadaire du travail et le non-respect du repos hebdomadaire sont des facteurs favorisant les accidents du travail, indépendamment du caractère indécrottable qu'ils peuvent représenter aux yeux de nombreux travailleurs qui sont actuellement sans emploi.* »

## 30 MILLIONS DE PAUVRES ET 4 MILLIONS D'ANALPHABETES DANS LA CEE

Il y aurait, selon un rapport de la Commission européenne, 30 millions de pauvres (sur 270 millions d'habitants) et 4 millions d'analphabètes dans la CEE. C'est en Irlande qu'on observe le plus fort taux de pauvreté (23,1% de la population) et en Italie, la plus forte concentration (11,5 millions de personnes).

d'hommes de plus de 50 ans ayant travaillé comme ouvriers dans l'industrie, l'agriculture ou les mines.

## PATRONS SOUS LES VEROUS

Jacques Leroy vient d'être condamné à 18 mois de prison, dont 6 mois ferme par la 4<sup>ème</sup> chambre correctionnelle de la Cour d'appel de Douai. Ce monsieur est P.d.g de l'entreprise du même nom, située à Sin-le-Noble (Nord) et spécialisée dans la fabrication de poudre à recycler. En 1975, Mme Eliane Tayelle fut atteinte de silicose, maladie

pulmonaire conséquence directe de son travail. Elle porta plainte contre Leroy, lui reprochant de faire exécuter le travail dans des conditions malsaines et notamment dans des locaux quasiment pas aérés si ce n'est par un simple soupirail. Mme Tayelle mourut en décembre 1977 des suites de cette maladie. Plusieurs autres personnes furent d'ailleurs atteintes de cette silicose. En Cour d'appel, le substitut avait réclamé une peine de deux ans dont 6 mois ferme : « *6 mois avec sursis font passer l'éponge sur une faute extrêmement grave* ». C'est le jugement qu'avait rendu le tribunal correctionnel de Valenciennes. Leroy a été, de surcroît, condamné à verser 10 000 francs de dommages et intérêts à la CFDT qui s'était portée partie civile.

## PRUD'HOMMES DE L'ORIENT: PATRONS DE CHOCS

Les conseillers patronaux ont refusé de siéger pendant deux jours pour protester contre le discours du président CFDT. Ce dernier, à l'occasion de l'audience solennelle de rentrée, avait dénoncé « *les patrons de chocs* » qui refusent d'appliquer les décisions prud'homales. Il avait notamment cité trois d'entre eux.

## 1 000 A 6 000 F LE CONTRAT: PATRONS ESCROCS

C'est le prix qu'aurait payé une trentaine de travailleurs immigrés à une entreprise qui leur vendait des contrats de travail destinés à régulariser leur situation. L'ASTI (Association de solidarité avec les travailleurs immigrés) a déposé une plainte auprès du procureur de la République contre cette entreprise.

## Repères économiques

### GAZ SOVIETIQUE ET ... AFGHAN

Bien que possédant les premières réserves prouvées de gaz naturel (35% du total mondial), l'URSS importe depuis 1967 du gaz d'Afghanistan, après avoir recherché les gisements productifs au titre de l'aide aux pays pauvres. Ces importations ont tourné autour de 2,5 milliards de m<sup>3</sup> par an de 1970 à 1979. Mais depuis l'invasion par l'armée soviétique, elles sont passées à 3,5 milliards de m<sup>3</sup> en 1980, et les accords soviéto-afghans de 1981 prévoient de les faire passer à 5 milliards de m<sup>3</sup> par an (ceci correspondant à l'épuisement des réserves afghanes en 24 ans).

La totalité du gaz afghan est exportée en URSS par gazoduc relié au réseau soviétique. Alors qu'une centrale thermique fonctionnant au gaz avait été construite en 1975 en Afghanistan, elle a été transformée en 1980 pour fonctionner au charbon.

Alors que le gaz soviétique exporté en Occident est vendu (en 1981) 180 dollars les 1 000 m<sup>3</sup> et payable en devises, le gaz afghan n'est calculé qu'à 88,8 dollars. De plus, il n'est pas payé, mais vient en déduction des dettes de l'Afghanistan à l'URSS.

Dans ces conditions, il est légitime de parler de pillage économique de l'Afghanistan par l'URSS. D'autant que l'URSS n'importe pas ce gaz pour ses besoins, mais est exportatrice. Ce pillage ayant connu une augmentation importante avec l'invasion de fin 1979. Les devises occidentales reçues par l'URSS pour ses exportations de gaz (comportant le gaz afghan) contribuent par ailleurs indirectement à financer l'effort de guerre soviétique en Afghanistan.

### EMPLOI: LA DEGRADATION SE POURSUIT

Les derniers chiffres publiés montrent tous que la situation de l'emploi continue de s'aggraver.

Fin décembre 81, le ministère du Travail recensait 2 014 400 chômeurs, soit 23,4% de plus qu'à la fin décembre 80. Ce chiffre est en baisse de 0,1% par rapport à fin novembre. Si l'on corrige des variations saisonnières (habituellement le nombre de chômeurs diminue plus à cette période de l'année), le nombre de chômeurs a augmenté de 1,4% en décembre.

Sur ce nombre total de chômeurs, 688 000 touchent l'allocation de base (soit 24,8% de plus qu'un an plus tôt) et 182 000 l'allocation spéciale (38,9% de plus qu'à fin décembre 1980).

Le chômage partiel est en forte augmentation lui aussi : il y a eu, en septembre 1981, 1 092 000 journées indemnifiables, soit 49,8% de plus qu'un an plus tôt. Ce chômage partiel a touché 260 661 salariés, soit 69,5% de plus qu'en septembre 1980.

Pour l'ensemble de l'année 1981, près de 21 000 faillites ont été enregistrées, soit 20,3% de plus qu'en 1980. L'augmentation la plus importante concerne les entreprises industrielles (plus 30,9%). Le nombre de faillites n'avait augmenté que de 1,8% en 1979 et de 9,5% en 1980.

La barre des 10 millions de chômeurs dans le Marché commun, vient d'être franchie, soit 28% de plus en un an. Par rapport à la population active, le taux de chômage est de 12,9% en Belgique, 11,3% en Grande-Bretagne, 9,6% en Italie, 8,9% en France, et 6,5% en Allemagne fédérale (mais le nombre de chômeurs augmente très rapidement : plus 52,4% de décembre 1980 à décembre 1981). Le taux de chômage des femmes (9,9% en moyenne) est plus élevé que celui des hommes (8,8%).

### CHINE: RESULTATS 81 DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Les résultats de la production industrielle de la République populaire de Chine pour l'année 81 viennent d'être publiés. Sa valeur globale atteint 519 milliards de yuans, soit 4% de plus qu'en 1980. Cette progression recouvre des évolutions contrastées, du fait de la poursuite de la politique de réajustement de l'économie nationale.

La croissance de l'industrie légère est de 13,6%, passant de 43,1% de la valeur globale de la production industrielle en 1978, année qui précède la mise en œuvre du réajustement, à 51,3% en 1981. Ceci correspond à une forte augmentation des produits de consommation afin de répondre aux besoins du peuple.

A l'inverse, la production de l'industrie lourde a diminué de 4,5% en 1981. Mais cette baisse globale tient compte de disparités importantes. Ainsi la production d'électricité, de ciment, de matières premières, de métaux non ferreux a augmenté pour répondre aux besoins de l'agriculture et de l'industrie légère. Si globalement la production d'acier a diminué, celle des articles de consommation courante, des tôles d'acier, des rubans d'acier s'est accrue de 23,9%.

Rubrique réalisée par Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY



Le rapport Belorgey, qui prépare la réforme de la police, n'envisage pas la suppression des contrôles de police préventifs qu'avait « *légalisés* » la loi « *Sécurité et liberté* » de Peyrefitte et dont Poniatowski avait été l'un des initiateurs.

Le Syndicat de la Magistrature et les trois principaux syndicats d'avocats protestent contre le maintien d'une telle procédure, caractéristique de la conception de l'ordre public du gouvernement antérieur. Ils rappellent — ce qui était l'analyse commune des partis de gauche avant le 10 mai — qu'il s'agit là d'une « *atteinte aux libertés individuelles* », que ces contrôles risquent « *d'instituer ce que les organisations de juristes avaient stigmatisé sous le nom de "délit de sale gueule"* » et ajoutent qu'il a été prouvé que « *l'utilité pratique de tels contrôles était quasiment nulle vis-à-vis de la délinquance réelle* ».

Rubrique réalisée par Léon CLADEL

## Le changement, oui mais quel changement ?

Trois questions sont préoccupantes aujourd'hui : Qu'est-ce qui a changé depuis le 10 mai ? Qu'est-ce qui doit changer rapidement ? Comment y parvenir ? Notre parti engage une large discussion avec des travailleurs et des militants ouvriers et syndicalistes sur ces questions ; questions qui rencontrent beaucoup d'échos. Y a-t-il, en effet, réel changement pour ceux des poupées Bella menacés de licenciements par la restructuration dans le cadre européen ? Y a-t-il réel changement pour des centaines de milliers de jeunes sans travail ? Et pour les petits paysans et viticulteurs du Midi ? Pierre Mauroy a reconnu le 31 janvier qu'on sentait peu les effets d'un « changement déjà largement entamé ». On reste perplexe du coup quand il affirme que le changement sera achevé en 1983.

Sans doute avons-nous une vue du changement différente de celle de Pierre Mauroy. Autrement plus ample et plus fondamentale. Le changement « largement entamé », ce sont les nationalisations selon lui. Une grande majorité des travailleurs y sont favorables mais sont-elles porteuses du changement qu'ils attendent ? Les nationalisations sont en cours : on va rembourser les gros capitalistes, ceux-ci, comme ceux de Paribas, s'étant garantis par avance pas mal de biens à l'étranger. La note s'est alourdie ces derniers jours. Et les travailleurs de notre pays sont comme ce producteur de légumes à qui l'on obligerait d'acheter sa récolte pour en disposer. Ces entreprises nationalisées sont le fruit des efforts des travailleurs... et il leur faut les racheter ! Le peuple n'a pas à payer ce qui lui appartient. D'autant que les indemnités des gros actionnaires vont aller grossir ou reconstituer d'autres entreprises capitalistes.

Les entreprises nationalisées, quant à elles, vont-elles souffler le vent du changement ? Le Garrec et les nouveaux P-dg d'Usinor et de Sacilor parlent déjà de « licenciements nécessaires ». Le gouvernement refuse de garantir l'emploi car il place ces entreprises dans la logique de la compétitivité et de la concurrence internationale, dans la logique du profit maximum. Renault nationalisé se bâtit son succès sur le dos des travailleurs de France, d'Argentine et d'autres pays du monde. Thomson et les autres « nationalisées » feront de même. Changer en profondeur implique d'inverser cette logique et de fonder l'économie du pays « sur le bien-être du peuple et sur des relations sur un pied d'égalité et d'aide avec le Tiers Monde ». Changer en profondeur implique que l'ensemble des travailleurs soit « partie prenante de l'édification économique » en participant à la fois à la définition des orientations économiques nationales et à la gestion de leurs propres entreprises. On est loin des projets Auroux qui maintiennent entières l'autorité et la décision des P-dg et des directeurs. Comment espérer un changement radical d'orientations économiques de la part d'hommes coulés au moule de la rentabilité et du profit ?

Mauroy et les dirigeants socialistes ne sont pas ignorants de ces faits, qu'ils jugent inévitables. Si l'on décide en effet de respecter la Constitution, les lois et les institutions de la France, il faut indemniser les capitalistes, respecter les oukases du Conseil constitutionnel, tolérer les exactions financières diverses... Car ces lois et ces institutions défendent en premier lieu la propriété privée et la « liberté d'entreprendre », autrement dit la liberté pour quelques-uns d'exploiter des millions d'hommes, qui n'ont eux que la liberté d'être chômeurs ou exploités. Cette constitution qui reflète et garantit le système capitaliste doit être abrogée et une constitution qui organise le pouvoir des travailleurs mise sur pied.

Ainsi, une constitution qui organise le pouvoir de la classe ouvrière et du peuple, un système économique qui rompt avec l'exploitation des hommes et des peuples du monde, constituent deux garanties fondamentales pour un changement réel dans notre pays, pour que s'édifie une France socialiste.

Camille GRANOT

## 24ème CONGRES DU PCF CE QU'A REVELE LA DISCUSSION DANS L'HUMANITE

Le XXIVe Congrès du PCF qui se tient en ce début février, a été précédé par une tribune de discussion dans *L'Humanité*. Cette tribune, d'émanation parisienne pour une bonne part et qui représente, sans aucun doute, les avis et expériences des militants intellectuels et collaborateurs du CC du PCF (cf. les chiffres de l'encadré ci-contre), donne un éclairage particulier à la discussion en cours dans les rangs du PCF. Quelques aspects peuvent être mis en évidence, qui ne sauraient faire le tour des questions politiques, théoriques et militantes soulevées par la tribune.

Tout d'abord, une chose frappe : ce sont les absences et les silences de la discussion. Rien sur les questions de la guerre et de la paix, un ou deux textes concernant le Tiers Monde, une approche assez gênée et timide des questions soulevées dans les « pays socialistes », rien sur le mouvement communiste international, une ou deux contributions sur les questions paysannes. Les auteurs des contributions expriment leur volonté de s'enraciner dans les réalités d'aujourd'hui... mais n'abordent quasiment jamais l'examen de ces grands problèmes du monde contemporain.

La discussion est ainsi centrée sur notre pays et plus encore sur la politique passée du PCF. En effet, c'est le « revers électoral » du printemps 81 qui est le souci numéro un de tous. Comment expliquer ? Comment inverser la tendance ? L'essentiel des contributions porte là-dessus. Une première discussion tourne autour des questions : pour ou contre le programme commun ? Pour ou contre sa rupture en 1977 ? Des militants, en accord avec les points de vue des initiateurs de *Rencontres communistes*, Jean-Marc Rennes et Yvon Quiniou et plusieurs autres critiquent la « politique anti-unitaire » de 77 et 81, source de l'échec à leurs yeux. D'autres, moins nombreux, s'en prennent à l'inverse au tournant « réformiste » et « eurocommuniste » de la direction et préconisent un soviétisme à tout crin. La majorité approuve, illustre la politique suivie tout en exprimant réserves et réticences sur tel ou tel point.

Une autre discussion porte sur le « retard dans l'élaboration de la stratégie » des XXIIe et XXIIIe Congrès qui expliqueraient les échecs récents ; trois thèmes approuvant la nouvelle stratégie sont abordés au fil des interventions : rompre avec la démarche programmatique du programme commun et avec une vision par étapes de l'avancée du socialisme ; définir un socialisme pour la France et la voie autogestionnaire pour le construire ; tenir compte des mutations de la société française. Des voix tem-

pèrent l'adhésion générale à la thèse du « retard » : l'invocation du retard n'est-elle pas insuffisante ou bien commode pour escamoter autre chose ? Le PCF n'accumule-t-il pas des retards encore aujourd'hui, etc... ?

Quelques questions « chaudes », hier celle de l'immigration, aujourd'hui celle de la Pologne, sont abordées sans que soit restituée l'ampleur des interrogations et des désarrois que nous avons pu ressentir chez les militants auprès de nous. Plus riches, car souvent concrètes, sont les contributions portant sur les mutations de la société française, la définition de la classe ouvrière, les « nouvelles couches », les employés, les techniciens, etc...

On reste sur sa faim quant à l'examen de la situation d'après

le 10 mai ; l'analyse du PS quasi absente est réclamée et certaines contributions disent que cette nouvelle situation « déconcerte les camarades », l'une s'essayant à définir une attitude : « pas de surenchère, pas de mise en sommeil de notre identité ». De fait, apparaît un tiraillement entre les remarques qui mettent l'accent sur le « parti de gouvernement », les tâches nouvelles de gestion et l'effort de « propositions » et celles qui soulignent l'affaiblissement et les difficultés de l'organisation des travailleurs à l'entreprise.

Enfin, les contributions portant sur le fonctionnement du PCF reflètent des difficultés, une démoralisation certaine et des malaises incontestables.

Camille GRANOT

### QUELQUES CHIFFRES

— du 9 novembre au 23 janvier, la tribune de discussion de *L'Humanité* a rassemblé 230 contributions sur 957, occupant en moyenne une page par jour.

— 58% des contributions viennent de la région parisienne (Paris compris) ; 23% d'entre elles émanent de la Fédération de Paris ; les départements 92-93-94 ont une participation assez forte alors que les 78-91-95 sont moins présents.

— si l'on excepte la région parisienne et trois ou quatre grandes villes, le reste des militants du PCF du pays a envoyé 28% des contributions. A noter, quelques textes seulement des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

— 52% des textes émanent de militants de cellules de quartier, 22% de militants de cellules d'entreprises industrielles, 12% de membres de cellules de foyers et de lycées, très peu de cellules rurales. (A noter à titre indicatif, la répartition des délégués au XXIIIe Congrès : 38%, 48,3%, 5,1%, 8,6%).

— 14% des contributions ont été écrites par des femmes (33,1% déléguées au XXIIIe Congrès).

— environ une contribution sur 5 a été rédigée par un membre du Comité central sortant ou un collaborateur proche (membre des comités de rédaction des journaux et revues de l'Institut de recherches marxistes).

## VIE PARLEMENTAIRE A NOUVEAU LES NATIONALISATIONS

Le Parlement, qui habituellement ne siège pas en séance plénière de la veille de Noël au début avril, était convoqué, à partir du 12 janvier, en session extraordinaire pour examiner les projets de loi du gouvernement sur les rapports locaux-proprétaires (loi Quilliot), les réformes à opérer en Nouvelle-Calédonie, les élections cantonales à St-Pierre et Miquelon, le statut de la Corse, la réforme des prud'hommes, la décentralisation (nouvelle et dernière lecture).

Mais l'arrêt du Conseil constitutionnel du 16 janvier sur la loi de nationalisation, définitivement votée le 18 décembre par l'Assemblée nationale, venait bouleverser ces projets et reléguait au second plan de l'actualité ces projets. Jugeant 7 articles de la loi (concernant l'évaluation des indemnités, l'aliénation des filiales situées à l'étranger et la non-nationalisation des banques mutualistes) inconstitutionnels, le Conseil constitutionnel interdi-

rait de promulguer la loi et rendait inévitable un nouveau débat parlementaire. Dès le mercredi 20 janvier, le gouvernement adoptait un nouveau projet entérinant les exigences des 9 « sages » et le soumettait d'urgence, en appliquant l'article 49.3 de la Constitution, employé à de nombreuses reprises, en particulier par Barre : le projet est déclaré adopté, sans modification possible et sans vote, sauf adoption d'une motion de censure. L'opposition RPR-UDF déposait une motion de censure, mais celle-ci était repoussée le 28 janvier. Mais il reste à procéder à de nouvelles navettes entre Assemblée et Sénat, ainsi qu'un éventuel nouveau recours devant le Conseil constitutionnel, avant que la loi puisse être promulguée.

La loi de décentralisation a été adoptée en quatrième et dernière lecture par l'Assemblée nationale, soit 7 mois après la pré-

Suite page 4

## POLITIQUE EXTERIEURE

### LOIN DE CANGUN

Progressivement, la politique internationale du gouvernement, à travers ses actes, prend des orientations négatives marquées. De la proclamation d'une grande politique indépendante dont le discours flamboyant de Cancun avait donné le ton, on en vient à une politique faite de louvoiements et de graves concessions, voulant faire plaisir à la fois à l'URSS et aux USA.

La dernière en date des manifestations de cette politique est la réception par Claude Cheysson du représentant international de la junte polonaise. Rien ne justifiait cette rencontre officielle; elle n'aura qu'un seul effet: épauler la junte dans son combat contre le peuple polonais en lui donnant un certificat d'honorabilité. Au lieu de soutenir la résistance du peuple polonais, elle permettra à la propagande militaire de lui faire croire en son isolement. Il y a loin des prises de positions gouvernementales condamnant le putsch, les ingérences soviétiques, exigeant la libération des emprisonnés, jusqu'à cette rencontre. Seul, en l'occurrence, Claude Cheysson reste cohérent: «*Nous ne ferons rien*» avait-il dit.

Par ailleurs, la participation de François Mitterrand à l'opération de propagande reaganienne, même si elle a été limitée, est une autre illustration de cette politique au profil bas. Mitterrand contribue ainsi à donner un brevet de défenseur des droits de l'homme à Reagan au moment même où celui-ci épaula de plus en plus le terrorisme antipopulaire dans différents pays.

Ensuite, l'accord franco-soviétique sur le gaz a confirmé les dirigeants soviétiques dans leur opinion selon laquelle ils pouvaient continuer dans la voie des

coups de force sans risquer de réactions concrètes. Comme sanction de l'invasion de l'Afghanistan et des ingérences en Pologne, ils reçoivent des milliards en échange de gaz (dont une partie est volée à l'Afghanistan) et des technologies qu'ils utiliseront à des fins militaires.

A l'égard du Tiers Monde, au cours des négociations sur l'accord multifibres, réunissant les pays développés fabriquant de textiles ainsi que les pays du Tiers Monde, la France a défendu une position ultra-rétrograde afin de réduire les importations en provenance du Tiers Monde, s'opposant ainsi concrètement à l'établissement de nouveaux rapports économiques mondiaux. Dans le même temps, on sait bien que, par contre, le gouvernement fait tout pour que les exportations françaises vers le Tiers Monde se développent. Que Cancun est déjà loin!

Et qu'a fait François Mitterrand pour soutenir la résistance du peuple afghan, lui qui eut en son temps des mots si durs et si justes pour fustiger «*le petit facteur de Varsovie*» (alias Giscard d'Estaing)?

La visite effectuée, il y a quelques temps, par Claude Cheysson en Erythrée, a constitué une violation du programme du candidat Mitterrand qui reconnaissait le droit à l'autodétermination du peuple érythréen. Visite guidée par le chef de l'Etat éthiopien au moment même où celui-ci préparait une offensive de grande envergure effectuée sous encadrement soviéto-cubain.

L'aide financière que le gou-



Vu par Sylvestre

vernement vient d'accorder au Vietnam est une autre page très peu glorieuse. A l'heure où 200 000 soldats vietnamiens occupent le Cambodge, y livrent une guerre contre un peuple, le gouvernement français tourne le dos à l'application des résolutions de l'ONU qui exigent le retrait vietnamien. L'aide financière vient en effet, au bout du compte, aider l'effort de guerre vietnamien. Les pays d'Asie ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et ont protesté auprès de Paris.

D'ici quelques temps, François Mitterrand doit se rendre en visite officielle en Israël. On imagine comment le peuple palestinien et les peuples arabes vont ressentir cela. Le gouvernement français se refuse toujours à reconnaître l'OLP comme représentant du peuple palestinien.

Ces orientations ne peuvent que ternir l'image du gouvernement français auprès de nombreux peuples et rencontrer la réprobation de ceux qui, en France, veulent une politique indépendante, de soutien aux peuples en lutte contre les agressions, de défense de la paix et d'union avec le Tiers Monde.

Pierre BURNAND

## DELINQUANCE

### AIDER OU PUNIR ? 100.000 JEUNES EN DANGER

L'Education surveillée (service du ministère de la Justice) et la prise en charge des mineurs délinquants ou en danger moral et physique ont été au centre de l'actualité dernièrement: conférence de presse du ministre de la Justice, journaux télévisés, radios, presse et colloque de Vaucresson (Centre de recherche de l'Education surveillée). Après des années de silence et de mensonge, voici que l'on parle de la jeunesse, de ses problèmes et des professionnels qui s'en occupent. Et quelques vérités ne sont pas mauvaises à entendre, surtout dans la bouche d'un ministre de la Justice: faux que la violence est la caractéristique principale de la jeunesse, même délinquante; la presque totalité des délits commis par des mineurs touche les biens (vols, etc...) et non les personnes. Faux que la prison est un remède à la délinquance ou un «*choc salutaire*» (dixit Peyrefitte).

Il y a eu 6 087 jeunes de moins de 18 ans mis en prison préventive en 1980, soit une augmentation de 40% par rapport à 1979 et l'année 1981 sera exactement identique. Le 10 mai n'a pas atteint les juges qui emprisonnent les jeunes. La justice pour enfants a eu à s'occuper de 140 000 jeunes environ qui se répartissent par moitié entre «*délinquants*» et «*jeunes en danger*». 50% de ces jeunes sont fils d'ouvriers, 13% ont un parent au chômage, 4,5% sont des enfants de commerçants ou artisans, 1,3% sont des enfants d'ingénieurs ou de professions libérales, 1,2% des enfants d'agriculteurs. La justice pour enfants est un phénomène urbain et qui touche principalement les enfants d'ouvriers.

Le syndicat national du personnel de l'Education surveillée (SNPES) affilié à la FEN, qui regroupe 40% des personnels de l'Education surveillée et re-

cueille 80% des voix aux élections professionnelles a tenu son XXXe Congrès début janvier et a réfléchi aux moyens nécessaires pour prendre en charge les jeunes en danger.

D'abord le chômage et le rejet des jeunes de plus en plus nombreux du circuit scolaire (qu'on estime à 15% de la classe d'âge soit à 100 000 jeunes par an). Mais aussi la modification de la loi de 1945 pour empêcher l'incarcération préventive au minimum des jeunes de moins de 16 ans, sinon de tous les mineurs. Enfin, les moyens nécessaires (personnel, véhicules, locaux, crédits) pour prendre en charge les jeunes présentés aux juges pour enfants qui ont cruellement fait défaut ces dernières années.

Une plus grande clarté et une organisation différente de tous les services qui prennent en charge ces jeunes: justice, action sanitaire et sociale, associations privées (qui fonctionnent en général avec des crédits de l'Etat), afin de garantir les droits des jeunes et de leurs familles qui ne sont pas toujours respectés et d'unifier l'intervention des travailleurs sociaux de tous ces services.

Personne ne nie que la délinquance juvénile soit en progression et qu'il s'agisse d'un problème réel. Par contre, qui reconnaît que le chômage, les cités dortoirs, l'inadaptation scolaire sont à la base des problèmes de la jeunesse? Et le choix est clair: ou bien la jeunesse est l'ennemi désigné et il est normal de jeter toujours plus de jeunes en prison. Ou bien, ils ne sont que les victimes (même si les actes de délinquances sont condamnables et font de nouvelles victimes) et la société se doit de tout faire pour les aider à trouver leur place, aujourd'hui comme demain, si la société devait changer comme nous le souhaitons.

Correspondant

## A NOUVEAU LES NATIONALISATIONS (suite de la page 3)

sentation du projet! Mais l'opposition a déposé, là aussi, sur certains articles, un recours devant le Conseil constitutionnel. Le texte définitif comporte des modifications par rapport au projet initial: les élus locaux ne seront pas justiciables de la Cour de discipline budgétaire; des «*comités de prêts*», dans chaque région, contrôleront les prêts de la Caisse des dépôts et consignations; les pouvoirs du président du Conseil général ont été renforcés, puisqu'il ne pourra plus être renversé par le Conseil général. La loi devrait être applicable au lendemain des prochaines élections cantonales et le 15 avril pour les régions, mais celles-ci ne deviendront collectives locales qu'au printemps 83, après l'élection de leurs conseillers au suffrage universel. Le débat sur la décentralisation n'est pas prêt d'être terminé: 14 nouveaux projets de loi seront nécessaires, en plus de celui en débat sur la Corse.

Le projet de loi sur le statut de la Corse prévoit une assemblée de 61 membres, élue pour 6 ans, à la proportionnelle, pouvant proposer au premier ministre des modifications ou adaptations à l'organisation et au fonctionnement des collectivités

territoriales de Corse. Les autres compétences du Conseil régional, identiques à celles des autres régions, ne seront débattues qu'au printemps prochain.

Les autres projets soumis à cette session extraordinaire de janvier concernent:

- la loi Quilliot, réglementant les rapports propriétaires locataires et donnant à ces derniers et à leurs organisations plus de droits quant au maintien dans les lieux, à la fixation des loyers, au contrôle des charges et des travaux;
- une loi autorisant le gouvernement à promulguer par ordonnances des réformes concernant la Nouvelle-Calédonie. Le secrétaire d'Etat chargé des DOM-TOM a précisé que le maintien de la présence française et les conditions dans lesquelles la sécurité de la population pouvait être assurée étaient liés à la réalisation de réformes hardies et à l'instauration d'un équilibre entre les communautés;
- une loi organisant les élections du Conseil général de St-Pierre et Miquelon à la même date qu'en métropole;
- une loi sur les conseils de prud'hommes, améliorant le statut des conseillers et le fonctionnement de cette juridiction (il y

a aujourd'hui 20 000 dossiers en retard à Paris, ce qui entraîne un délai de 20 mois entre conciliation et jugement).

## Entre nous ...

### DOCTEUR JUSTICE

Cela commence par une crise d'immunité générale qui vide les cellules. Puis l'organisme subit une violente poussée d'insécurité doublée d'un accès d'autodéfense fébrile. Les Minguettes s'enflamment et les corps étrangers résistent à l'expulsion. C'est Peyrefitte qui livrait, lors d'un récent Club de la presse, ce diagnostic pénétrant. Et l'éminent spécialiste de la Santé poursuivait: «*L'Etat empire, il devient intolérant, incohérent et incompétent*». Très vite, «*on entre dans une période de lutte des classes (...)* qui n'est pas conforme à l'esprit de la Constitution». L'organisme est très atteint, malgré une Constitution aguerrie au fil des ans... Et... si on abrogeait ses souffrances?!

a aujourd'hui 20 000 dossiers en retard à Paris, ce qui entraîne un délai de 20 mois entre conciliation et jugement).

Pierre BAUBY

## LES ORDONNANCES AU BANC D'ESSAI

Les ordonnances sociales du gouvernement : on peut y trouver, du mauvais, du clair et du pas clair... Demi-mesures, insuffisances : c'est ce que pensent bien des travailleurs. Surtout lorsque, après des mois de discussions, de concertation, ils voient ce que peuvent en faire les patrons, sur le terrain, dans l'entreprise...

Gilles CARPENTIER et Claire MASSON



### Les droits des travailleurs

Cinq ordonnances sont prévues, mais non encore publiques, concernant les droits des travailleurs dans l'entreprise. Elles seront conformes aux dispositions proposées par le rapport Auroux. L'aspect positif principal que l'on pouvait retenir de ce dernier était qu'il confortait les organisations syndicales comme interlocuteurs représentants des travailleurs face à l'employeur ; ceci est à contre-courant des efforts patronaux engagés sous Giscard pour passer par-dessus les syndicats dans le maximum des cas et faire passer les « relations sociales » par une maîtrise formée et choisie par l'employeur sinon par les syndicats au goût maison. Encore faut-il bien noter que les employeurs pourront dans les faits continuer cette politique, car les moyens nouveaux pour l'activité syndicale proprement dite (relations avec les travailleurs, temps pour l'activité syndicale pour tous les travailleurs, petites entreprises...) sont très réduits, et la maîtrise, elle, à tout son temps ! Là encore de très anciennes revendications resteront revendications...

En fait (comme le dit le ministre lui-même) c'est surtout au niveau des comités d'entreprise que des possibilités nouvelles sont prévues, sans aller d'ailleurs jusqu'au droit de suspendre des licenciements envisagés par l'employeur ; autre point faible de taille, en retrait même des promesses électorales.

C'est plutôt donc sur les possibilités de discuter avec l'employeur que sur les moyens d'agir, d'organiser les travailleurs, que s'étend le rapport Auroux. Il en sera ainsi sans doute des ordonnances.

### Les 39 heures

Le 1<sup>er</sup> février est-il une date historique pour les travailleurs, comme l'ont affirmé les médias ? D'un côté, oui, puisque c'est le jour de la mise en application de la nouvelle loi sur les 39 heures et la cinquième semaine de congés payés. Depuis 45 ans, le palier des 40 heures n'avait pas été abaissé. Et il a fallu 14 ans pour que les congés payés passent de 4 à 5 semaines.

Mais l'ordonnance du 17 janvier 82 n'est pas si simple, ni dans son contenu ni dans son application. Comme nous l'avons déjà dit, c'est la durée légale du travail qui est diminuée, et non la durée réelle : c'est-à-dire que les patrons pourront avoir recours à des heures supplémentaires comme par le passé. L'ordonnance en fixe le montant à 130 heures par an, donc reprend dans l'ensemble le contenu de l'accord du 17 juillet 81 qui avait été signé par le CNPF et tous les syndicats sauf la CGT. Elle donne aussi la possibilité d'en ajouter encore d'autres, dont le nombre doit être fixé par « voix conventionnelle » ; en accord syndicats-patrons, avec l'autorisation de l'Inspection du travail. C'est là la nouveauté par rapport au protocole de juillet, où ce nombre était fixé à 90. Et elles donneront lieu à un repos compensateur égal à 50%. Il est

donc fort probable que, sauf dans les entreprises qui sont déjà à 40 heures, on continuera à faire des heures supplémentaires et la différence ne se verra que sur le bulletin de salaire : on y verra une heure normale de moins et une heure supplémentaire de plus. Petite différence en vérité puisque la compensation de la réduction à 39 heures n'est compensée intégralement que pour les smicards. Pour les autres, cette compensation est négociée.

Pour ce qui concerne les assouplissements au Code du travail, travail en continu, travail de nuit des femmes, travail du dimanche et horaires individualisés, le principe en est acquis, la mise en application étant là encore soumise à l'accord du Comité d'entreprise. De même pour la cinquième semaine de congés payés quand les entreprises ont déjà acquis des congés supérieurs à quatre semaines. C'est l'accord conventionnel qui doit fixer le maintien ou pas de ces avantages supplémentaires.

En fait cette ordonnance comporte bien des insuffisances : sur la réduction elle-même, sur la non-obligation d'embauches compensatrices, sur les assouplissements de la protection des salariés, etc... Mais surtout, c'est son esprit qui est dangereux pour les travailleurs, c'est-à-dire la primauté donnée à la négociation sur la législation véritable. Le cadre législatif obligatoire pour tous y a été restreint le plus possible, l'essentiel étant laissé aux négociations par branches et par entreprises. Exactement la même démarche que celle adoptée lors de la signature du protocole de juillet. Et les négociations qui ont suivi ont prouvé pourtant l'échec de cette démarche pour les travailleurs.

Pas étonnant donc, que la mise en application de la loi s'accompagne de luttes dans les entreprises. C'est le seul moyen de régler certains différends qui opposent patrons et ouvriers sur le maintien de congés supplémentaires, sur le paiement de la réduction, ou sur le choix de son application. Le gouvernement ne semble-t-il pas ainsi renvoyer les travailleurs à ce célèbre vers de l'Internationale : « Producteurs sauvons nous nous-mêmes... » ?

### Le travail précaire

Un autre volet de la nouvelle législation sociale concerne le travail précaire. Une ordonnance est en chantier sur le travail à temps partiel, une autre sur l'intérim et les contrats à durée limitée. En présentant le 27 janvier dernier, ces deux derniers projets, Pierre Bérégovoy en a bien donné l'esprit : « Il ne s'agit pas d'interdire ces pratiques, mais d'éliminer les abus ».

En ce qui concerne les temps partiels, la principale nouveauté consiste en deux points : la limitation des modifications d'horaires du travailleur à temps partiel. Son contrat doit comporter le nombre d'heures et les jours de travail. Les modifications doivent être indiquées trois jours à l'avance et par écrit. Et on ne peut lui imposer des heures complémentaires au-delà de 1/3 du temps qu'il réalise. Si pendant trois mois, l'horaire comprend plus de deux heures complémentaires, elles sont intégrées au contrat.

L'autre nouveauté consiste dans le droit de regard du Comité d'entreprise sur ce type de contrat, et surtout le droit de veto qui lui est accordé en la matière. C'est sans doute au maintien de ce droit pour les re-

présentants des travailleurs que seront liées les véritables améliorations.

Pour ce qui concerne l'intérim, même volonté du gouvernement. Pour limiter les abus, la loi impose deux mesures : l'augmentation des charges à payer par les entreprises d'intérim et par les employeurs d'intérimaires, la durée des contrats étant limitée à 6 mois. Mais surtout la grande nouveauté est pour le travailleur intérimaire lui-même. Il doit avoir le même salaire que le travailleur qu'il remplace et bénéficiera des mêmes avantages dans l'entreprise, cantine, douches, etc... Ils pourront aussi se faire représenter par les délégués du personnel. En principe donc, il acquiert une « légitimité » dans l'entreprise. C'est avec le droit de regard du Comité d'entreprise sur l'utilisation de l'intérim, l'autre nouveauté de la loi.

Mais il reste que pour cette catégorie de travailleurs, un gros problème n'est pas abordé. Si la loi fixe la durée maximum du contrat au-delà de laquelle le contrat doit devenir définitif, il n'aborde pas la question de la durée minimale. Ni celle du licenciement pour d'autres raisons que celle de fin de contrat, pour fait de grève ou pour refus d'augmenter les cadences par exemple. Le contrat d'intérim, même si sa durée est spécifiée à l'embauche, reste moins contraignant pour l'employeur qu'un contrat à durée déterminée. C'est pour cette raison aussi que l'intérim continue à se développer.

### La retraite

La retraite à 60 ans : cette vieille revendication des travailleurs, est-elle enfin satisfaite avec la décision prise le 20 janvier par le Conseil des ministres ? Cette revendication à laquelle, des dizaines d'années durant, le patronat s'est constamment opposé, en même temps qu'il développait dans de grandes proportions (surtout ces dernières années) la pratique des préretraites, licenciements camouflés qui ont frappé tant de travailleurs, notamment dans la sidérurgie...

La décision gouvernementale ouvre la possibilité pour les salariés du régime général de Sécurité sociale, et à compter du 1<sup>er</sup> avril 83, de prendre leur retraite à taux plein, à partir de 60 ans, s'ils justifient de 37 ans et demi de cotisations. Voilà, mais, à « taux plein », cela signifie 50% du salaire plafonné des 10 meilleures années, c'est-à-dire au mieux 3 300,00 francs.

Retraite difficile dans de telles conditions, bien éloignées des 70% du salaire qu'assure actuellement, pour une partie des travailleurs qui partent en retraite à 60 ans, la « garantie de ressource », et qu'il faudrait généraliser pour que cette possibilité ouverte ne le soit pas sur des années par trop difficiles...

Partir à 60 ans, bien sûr, et même plus tôt : à 55 ans pour les femmes et les travaux particulièrement pénibles ; mais avec de quoi vivre décemment !

Ce problème des ressources va donner lieu à négociations avec en particulier les caisses de retraite complémentaire pour qu'elles assurent à 60 ans les mêmes conditions qu'à 65 ans ; avec l'UNEDIC aussi qui finance l'actuelle « garantie de ressource ».

C'est seulement au vue de leur résultat qu'on pourra dire clairement : c'est la retraite à 60 ans, et non un sacrifice demandé aux travailleurs les plus anciens.

## L'intervention des travailleurs est déterminante

Durée du travail, intérim et contrats à durée déterminée, retraite, SMIC, droits dans l'entreprise : c'est par décrets ou par ordonnance que le gouvernement a légiféré ou est en train de le faire pour déployer sa politique sociale. C'est le fait marquant de ce début d'année, huit mois après le changement de président, de majorité à l'Assemblée nationale, de gouvernement.

Ces mesures apparaissent comme la mise en œuvre législative d'engagements pris lors des campagnes électorales qui ont précédé le changement de pouvoir. Elles ont été élaborées à travers un processus de concertation, de négociations, avec le patronat, les syndicats de travailleurs.

Leur contenu, que nous rappelons pour les principales d'entre elles (page 5) est très discuté du point de vue des intérêts des travailleurs. Compromis réalisé sans la pression active, consciente de ces derniers, il reflète un rapport de force où, par contre, le poids des intérêts patronaux a joué largement.

Soit le nouveau pouvoir, porté à la tête de l'Etat par les élections de mai et juin, répondait clairement aux aspirations populaires (arrêt des licenciements, réduction sensible de la durée du travail, hausse sensible des salaires, préservation des acquis, extension des droits et des moyens des travailleurs face à leurs exploités, etc...) et s'appuyait tout aussi clairement sur la mobilisation et l'action des travailleurs pour imposer ces changements immédiats...

Soit il jouait, pour ce qui concerne les aspirations et revendications populaires, le jeu du compromis entre ce qu'il s'obstine toujours à appeler partenaires sociaux, et mettait en avant les « réformes de structures », « nouvelles politique industrielle »... dont le bilan, en l'absence d'intervention effective, active, des travailleurs, ne pourrait se solder qu'au détriment de ces derniers, puisqu'en tout état de cause, il s'agit de sortir l'économie capitaliste française de sa crise, la crise mondiale où s'exacerbent la concurrence, la guerre économique...

C'est manifestement cette deuxième option qu'a choisi l'actuel gouvernement ; les satisfactions plus que partielles accordées aux travailleurs y font plutôt figure d'appoint nécessaire pour conduire le nouveau redéploiement avec la participation des travailleurs, dans des conditions de « paix sociale » satisfaisantes.

La mise en œuvre aujourd'hui de l'ordonnance sur la durée du travail montre même que la politique qui y a conduit peut se retourner contre les travailleurs, doublement : par l'instrument qu'elle constitue de remise en cause d'acquis conquis de haute lutte par le passé, et qui ne sont pas des petites choses, et par la dispersion accrue où elle place la classe ouvrière, dans une question qui la concerne pourtant toute.

Ce type de solidarité-là n'est pas celle qui convient aux travailleurs ; les nombreuses luttes déclenchées précisément sur ce point en sont la preuve.

Il ne s'agit pas de noircir le tableau ; le gouvernement actuel n'est plus comme celui d'hier : le promoteur résolu d'une politique anti-sociale, anti-ouvrière, antisyndicale, le point d'appui sans défection des intérêts patronaux, des intérêts de la classe capitaliste. Dans le rapport de force entre cette dernière et la classe ouvrière, le gouvernement d'aujourd'hui, certaines de ses mesures, peuvent constituer des points d'appui pour les travailleurs.

Mais ce qui est déterminant, c'est l'action des travailleurs, leur lutte pour des revendications bien souvent définies depuis longtemps, et qu'il n'y a pas de raison de réduire — au contraire ! — depuis huit mois. Le gouvernement ne peut être un appui que s'il y a une telle lutte, sans quoi, face à un patronat, une classe capitaliste active, déterminée, les choses se tourneront au contraire à l'opposé des intérêts des travailleurs (d'autant que le gouvernement ne s'est pas justement vraiment, clairement, placé à leur côté) ; l'ordonnance sur la durée du travail en témoigne.

Gilles CARPENTIER

l'acte était bien grande et que, plus que jamais, il nous fallait travailler à l'unité sur une base de classe.

Correspondant

### UIE ET RENAULT (MONTPELLIER)

#### Le patronat résiste

Montpellier. Les ouvriers métallurgistes de l'UIE (200 travailleurs), ceux de la succursale Renault occupent leurs entreprises. Les premiers demandent une revalorisation des salaires s'appuyant sur l'indice INSEE, les seconds s'opposent à ce que la réduction du temps de travail signifie une diminution de leur salaire de base. Car le patronat entend bien reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre : c'est sa façon à lui d'appliquer ordonnances et décrets du gouvernement. Ainsi, aux cafés Jacques Vabre, ils accordent la cinquième semaine de congés mais ils suppriment le paiement des ponts qui, jusqu'alors, faisait partie des acquis. Comme on le voit, les patrons ne désarment pas. D'ailleurs, avec près de 20 000 chômeurs sur Montpellier, certaines entreprises ne viennent-elles pas d'annoncer de nouveaux licenciements.

Correspondante

### PARIS-RHÔNE (LYON)

#### Victoire autour des 39h

Lyon, samedi 30 janvier. Les travailleuses de Paris-Rhône viennent de remporter une importante victoire sur la réduction du temps de travail (Paris-Rhône est une boîte de construction électrique pour l'automobile — groupe Valeo). A l'origine, le patron ne voulait pas compenser entièrement la suppression de l'heure hebdomadaire pour l'application de l'ordonnance sur les 39 heures. De plus, il voulait intégrer dans la cinquième semaine, les jours de congés accordés pour ancienneté (ex : 5 jours par an pour 10 ans de présence). Donner d'une main, reprendre de l'autre, en quelque sorte.

A Paris-Rhône (3 000 salariés avec une forte majorité d'O.S., femmes et immigrés), la réponse des travailleurs a été massive : une série de débrayages avec plus de 80% de participants, des meetings devant la porte de la boîte. Il n'y avait pas eu une telle effervescence ni une telle détermination dans la lutte depuis la grande grève de 1975. Avec leurs syndicats CGT et CFDT, les O.S. ont créé un rapport de force favorable et, à la fin de la semaine dernière, l'accord signé avec les patrons indiquait, entre autre : —réduction de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaires (plus que ne prévoit l'accord signé nationalement dans la métallurgie), —non-intégration dans la cinquième semaine des jours de congés acquis au titre de l'ancienneté.

Il s'agit-là d'une victoire importante dont la portée dépasse l'enceinte (déjà grande) de Paris-Rhône. Dans la métallurgie lyonnaise (cet établissement est un des plus importants de la région) cet accord constitue un précédent positif et un encouragement à la mobilisation des travailleurs. Ici, comme ailleurs, le patronat ne désarme pas, mais il est loin d'être invincible quant tout le monde se jette dans la bagarre, au coude à coude.

Correspondant



Assemblée générale chez Kodak à Vincennes

### KODAK (VINCENNES 94)

#### Les 39h sans perdre les acquis

Lundi 1<sup>er</sup> février, six heures de discussion, les délégués représentant les 8 000 travailleurs des diverses entreprises françaises de la société étaient présents. Six heures de discussion pour rien ! La direction de Kodak prétend toujours revenir sur les jours de congés à l'ancienneté acquis par le passé, ainsi d'ailleurs que sur les primes pour certaines catégories, à la faveur de l'application de l'ordonnance sur les 39h... Ont accepté ces « propositions » : la CGC, la CFTC et FO... pas les travailleurs et leurs syndicats CGT et CFDT qui ont engagé la lutte à Kodak-Vincennes. Celle-ci va se poursuivre, puisque les choses n'ont pas avancé, sous forme de deux heures de grève par jour (pour toutes les équipes), de démarches auprès du ministre du Travail et du premier ministre ; de plus, les travailleurs de Kodak comptent bien participer, à leur manière, à l'opération publicitaire de lancement d'un nouveau produit Kodak, mercredi 3 février à l'Hôtel Georges V à Paris... Tout cela se discute et décide en

assemblée générale (notre photo) à la cantine de Vincennes.

### SOGUINTEL (GUINGAMP 22)

#### L'ordonnance sera dépassée

Guingamp, samedi 30 janvier. « On a gagné !... Rassemblés devant le Palais de justice, 200 personnes de la Soguintel (ex-AOIP rachetée par CIT-Alcatel) laissent éclater leur joie : 7 responsables syndicaux CGT étaient assignés en référé pour séquestration et entrave à la liberté du travail (occupation). Le tribunal vient de débouter la direction, d'ordonner une conciliation et de condamner la direction aux dépens.

Depuis lundi, ça chauffait. Revendication de départ : l'ouverture de négociations sur base de 38 heures payées 40. Mardi la direction refuse toute négociation, elle a son plan bien établi : 39 heures payées 39 heures et une augmentation de 3% des salaires. Devant ce refus de négocier, les grévistes décident de séquestrer les deux patrons. La séquestration allait durer plus de 30 heures et, au moment où une ouverture de négociation pouvait être espérée, les forces de police sont intervenues (près de 100 hom-

mes) pour rendre aux patrons leur liberté (d'en faire à leur tête...). Cela rappelait les souvenirs d'avant le 10 mai... même scénario... alors qu'il s'agissait de la survie de l'AOIP. L'occupation continue. 7 responsables passent devant le juge d'instruction. Procès — victoire. Sur la première revendication au moins : les patrons devront négocier. Et sur une autre base que celle des accords nationaux et des ordonnances.

Un délégué me dit à la sortie : « J'espère que ça va donner à d'autres l'idée de se battre ». Eh oui ! Pour une fois que les patrons sont condamnés et non les syndicats. Dans l'usine, cela permettra peut-être à la masse des travailleurs de faire bloc : depuis les actions contre les licenciements, il y a toujours un paquet de 200 qui signent la pétition du patron demandant la liberté du travail. En tout, il y a 1 000 employés, donc beaucoup d'indécis qu'il faut gagner à la lutte pour que la victoire soit totale. Dans la région, cela peut donner espoir aux militants syndicaux qui désespèrent d'engager des luttes victorieuses...

Contradictions dans l'usine... contradictions sur la place publique... A la même heure, sur la même place, le comité guingampais de solidarité à Solidarnosc organisait une manifestation et un stand de vente des produits de Solidarité (badges, autocollants, affiches, etc...) Des gens passaient au stand de soutien à Solidarnosc et dénonçaient « ces salauds qui foutaient la merde » (lisez : les travailleurs de Soguintel).

Le maire, quant à lui (François Leizour, conseiller général et ex-député PCF) avait autorisé la manifestation mais pas le stand. Un inspecteur de police est venu dresser un procès-verbal pour « occupation illégale de la voie publique » (rien que ça !). Une pétition a circulé dénonçant cette interdiction ; de nombreux travailleurs de la Soguintel et des responsables CGT l'ont signée. Par contre, le secrétaire de la section PCF a qui je demandais ce qu'il en pensait, m'a répondu : « C'est tout à fait normal ». D'autres défendent les libertés en Pologne ; d'autres les libertés en France...

Et le PCML dans tout cela ?... Seul militant présent sur place, dans les deux combats, je me suis dit que la

### SANTÉ (AVEYRON)

#### Les personnels de l'enfance inadaptés mobilisés

Rodez, lundi 25 janvier. Le syndicat Santé CFDT appelait les personnels du secteur de l'enfance inadaptée à faire grève et à manifester devant la DDASS pour soutenir leurs délégués.

Sur l'ensemble du département, c'est 55% des salariés qui ont fait grève et 150 personnes environ se sont rassemblées devant la DDASS (y compris des syndiqués CGT) ou une délégation représentant la quasi-totalité des établissements du département a été reçue pour discuter des points suivants :

Restructuration du secteur : La CFDT exige qu'une carte sanitaire et sociale soit faite et basée sur le complément des établissements entre eux et non la concurrence. Nous voulons être considérés comme un service public.

Qualification des personnels : Le personnel de certains établissements ne peut se former. Les postes d'éducateurs spécialisés et de moniteurs éducateurs sont remplacés par des postes Aide médicale pédagogique. (A qui on demande le même travail sans formation adéquate et sous-payés).

Il existe une ségrégation selon le handicap.

Remplacement des personnels absents et embauche définitive des contrats à durée déterminée.

Réduction du temps de travail à 38 h. au 1<sup>er</sup> janvier 82 avec création d'emplois.

6 jours trimestriels pour tous.

Il n'est pas ressorti grand-chose de la négociation avec la DDASS puisque c'est le ministère qui bloque les négociations y compris sur le temps de travail. L'Etat ne devrait-il pas montrer l'exemple ? Les personnels sont repartis mécontents dans les établissements où l'on va envisager les suites à donner pour aboutir.

Correspondant

# AVEC LE PARTI

## LA DIFFUSION, UN PROLONGEMENT DE L'ACTION

Dans notre pays, existent des dizaines et des dizaines d'organisations, d'associations, de groupes qui font connaître leurs idées et leurs activités par un journal. Diffuser un journal n'est pas le seul fait des communistes. D'autres militants y consacrent une partie de leur activité et de leur temps, qui, la V.O. ou *Syndicalisme Hebdo*, à l'entreprise par exemple. Et lequel d'entre nous n'a pas, sur le marché ou chez soi le dimanche matin, échangé *L'Humanité rouge* contre *L'Humanité Dimanche* du CDH? Pour un militant, diffuser la presse de son organisation, c'est un geste naturel qui prolonge et complète l'action qu'il mène avec d'autres et les discussions qu'il a autour de lui.

Certains diffuseurs de l'hebdomadaire, militants

du parti mais aussi, parfois, non adhérents, font ce geste «naturellement» et diffusent régulièrement plusieurs hebdomadaires sans effort apparent. C'est que ce geste concrétise les liens de travail, d'amitié, de voisinage et d'action qu'ils ont noués dans leur vie sociale, syndicale et politique.

Ce qui est vrai pour un camarade l'est aussi pour une organisation du parti. Un camarade de la banlieue sud (92) nous a parlé de la diffusion sur son secteur : « Elle est intégrée à l'activité militante ; dans les entreprises, on diffuse de la main à la main ; on a aussi abonné des sympathisants qui prenaient l'hebdo régulièrement, d'autres préfèrent qu'on leur porte pour discuter. Abonner des amis du parti permet de mesurer nos liens avec eux, de les vérifier. Le "porte à porte" régulier sur une cité où on vit, c'est une bonne formule ; elle donne confiance sur le journal : ce qu'on aborde avec des travailleurs qui nous ouvrent la porte c'est aussi abordé dans le journal, on ressent qu'on est dans le coup. Mais il faut aussi que le "porte à porte" débouche, sinon ça s'essouffle, les diffuseurs qui font des efforts risquent de s'épuiser, les lecteurs régu-

liers attendent autre chose au bout d'un moment ; l'idée de "tables rondes", de réunions de lecteurs, mêmes espacées, pour échanger des vues, c'est une bonne idée... Notre diffusion, c'est loin d'être parfait, il y a des possibilités... »

## L'HUMANITE ROUGE



L'affiche, c'est un bon moyen de faire connaître notre titre. En commandant pour la promotion de notre formule.

## SIDERURGIE RESTRUC TURATION PROGRAMMEE EMPLOI MENACE

Ugine-aciers du groupe Pechiney - Ugine - Khulmann (PUK), dans l'orbite de Paribas et de Suez, vient de rejoindre Sacilor du trust Wendel.

La sidérurgie fine rattachée à la sidérurgie lourde.

Ainsi, le groupe de l'Est qui, en 1979, s'est lancé dans les aciers spéciaux en reprenant Pompey, devient le numéro 1 français de la sidérurgie fine avec une production de 1 million de tonnes. On se trouve donc en face de deux groupes de taille européenne, dont le premier, la Compagnie française des aciers spéciaux (750 000 tonnes), rattachée à Usinor après l'apport de la division produits lourds de Creusot-Loire, est né en mai 81.

On le voit, par le biais de ces restructurations, la sidérurgie fine est désormais rattachée à la sidérurgie lourde, tout comme les trusts allemands ou japonais. Contrairement à ce qui s'était passé jusqu'alors, où l'on avait assisté à une spécialisation bien précise entre aciers courants et aciers spéciaux. On rejoint ici la notion de filière réunissant les activités d'amont et d'aval.

De graves menaces sur l'emploi.

Mais, une telle restructuration va nécessiter une harmonisation des différentes productions. Or, cela passe par une nationalisation de la production et la fermeture des installations jugées non rentables. Par exemple, dans l'inox, on estime déjà que les usines d'Ugine, de l'Ardoise et d'Isbergue (l'une des firmes de la Compagnie française des aciers spéciaux) produiraient au total un tonnage représentant celui du numéro 1 mondial, le groupe japonais Daido. Cela entraînerait la fermeture de Vireux-Molhain, estimé insuffisamment rentable.

Des vagues de licenciements planent à nouveau dans cette branche.

Catherine LEMAIRE

## ALORS CETTE NOUVELLE FORMULE ?

« Alors, cette nouvelle formule ? ». Question souvent posée ces derniers temps. Les trois numéros d'essai du « 8 pages » sont sortis, voici le premier « 16 pages » nouvelle formule. Il est encore un peu tôt pour formuler des avis définitifs ; le rodage n'est pas terminé.

Déjà, qu'avons-nous entendu le plus souvent de la part de nos lecteurs et camarades ? « Un "8 pages" c'est possible ; il semble possible qu'il soit diversifié, assez varié ». C'était une crainte que la réduction

à 8 pages sacrifie la variété de l'hebdomadaire ; des articles courts, des « flash », un « dégraissage » des articles permettent cela, mais c'est plus difficile à réaliser. De manière générale, le deuxième « 8 pages », de janvier a beaucoup plus plu que le premier, « moins varié » et « moins équilibré ». Le retour des dessins de Sylvestre est bien apprécié ; le « Bloc-notes du parti » était demandé ; les articles plus courts permettant de lire plus complètement le journal. Voilà pour quelques bons points retenus.

Et les critiques ? Sur la forme d'abord : les pages « actualités » sont un peu « fourre-tout » et confuses ; « On a du mal à les lire ». Quand on renvoie d'une page sur l'autre, est-il possible de rappeler le titre de l'article ? De manière générale, il est souhaité

que la Une du 8 pages porte sur des sujets diversifiés et non sur un seul. Sur le fond : il a manqué, dans le premier 8 pages, un article sur les ordonnances sociales ; correction faite dans le suivant, l'article a été relégué dans la page 6 ; plusieurs militants auraient souhaité qu'on lui accorde une meilleure place, en Une ou en page 3. Le souci d'être en prise permanente sur les réalités, sur les interrogations des travailleurs et des militants autour de nous est toujours présent dans les remarques et suggestions de nos lecteurs et camarades. Cette exigence, nous la partageons, et les critiques, les envois d'échos et de faits, les suggestions nous aideront à y répondre au mieux.

Dans l'attente de vous lire...

## CE JOURNAL, C'EST LE VOTRE ...

Ce journal, lecteurs, amis et camarades, c'est le vôtre...

Bien sûr, une équipe de militants le rédige, le produit, l'expédie.

Le Comité de rédaction de *L'Humanité rouge* est connu de nos lecteurs réguliers ; depuis 1980, la même équipe est à pied d'œuvre : Pierre Burnand, son rédacteur en chef ; Pierre Marceau, secrétaire de rédaction, qui rédige lui aussi ; Gilles Carpentier qui s'est toujours occupé du front ouvrier, rencontre des syndicalistes et a fait des reportages avec notre camarade Claire Masson ; Claude Liria qui travaille sur le front international ; Nathalie Villotiers qui centrera désormais ses efforts sur la jeunesse ; Léon Cladel qui traite de questions politiques, tout en étant spécialisé sur le front culturel... et en agréant notre journal de ses caricatures signées Sylvestre.

D'autres camarades collaborateurs du journal y écrivent plus ou moins régulièrement : Catherine Lemaire dans la rubrique hebdomadaire « Flash

Economia » ; Claude Dhalluin et Robert Vallot sur le front culturel ; Estelle Delmas sur les questions de la paix et de la guerre ; Yves Lepic sur les questions paysannes. Bien sûr, le Secrétariat po-



litique du parti ou l'un de ses membres et d'autres militants du Comité central contribuent déjà et s'efforcent d'améliorer leur contribution à la presse dans sa nouvelle formule.

Mais cela ne suffit pas pour que notre hebdo soit la vôtre, reflète la vie et la lutte des travailleurs de notre pays, reflète l'action du parti, les liens qu'il tisse avec d'autres militants dans l'action et la discussion. A *L'Humanité rouge* il faut des correspondants en province et à Paris, dans les entreprises et les quartiers. Déjà, certains existent et, depuis plusieurs années, envoient articles et informations de manière régulière ; de Provence, Hervé Dastar ; du Languedoc, Michel Lopez ; du Nord, Laura Delmont. Avec la nouvelle formule, un sérieux effort a été enclenché pour que plus de militants écrivent au journal, pour que plus de correspondants prennent l'habitude de le nourrir de la vie, des espoirs et des actions des travailleurs. La mise en place peut être un peu lente. Le dernier numéro a été réalisé avec la collaboration de huit correspondants ou collaborateurs. C'est un encouragement. D'autres camarades, d'autres correspondants, d'autres lecteurs fourbissent leur plume, pour améliorer leur journal, notre journal.

## VOTRE AIDE FINANCIERE

*L'Humanité rouge* est sans aucun doute possible l'hebdomadaire produit avec le moins de

moyens ! Pas de luxe ni de superflu ! Et pourtant notre parution est toujours en danger, comme celle d'autres journaux et de revues d'opinion qui ne résistent pas à l'augmentation des coûts de production, aux dettes accumulées sous Giscard alors qu'aucune mesure concrète en faveur de l'expression démocratique n'est intervenue depuis le 10 mai.

Sommes nous satisfaits de nos difficultés, en tirons-nous gloire ? Nullement. Nous disons au contraire qu'elles nous empêchent de jouer pleinement notre rôle dans le mouvement ouvrier, notre rôle d'information et d'action, notre rôle de mobilisation aux côtés des travailleurs pour le changement. Ne pouvoir se déplacer pour un reportage grève l'information, manquer de journalistes disponibles 24 h. sur 24 réduit les enquêtes, paraître sur 8 pages trois fois dans le mois réduit la place pour exprimer nos points de vue, qui risquent ainsi d'être caricaturaux ou unilatéraux ; minimiser les contacts téléphoniques coûteux ou les rencontres atrophie l'expression de tous.

Pour remédier au mieux à cela, notre *Humanité rouge* s'appuie sur tous, ses lecteurs et les militants du parti, sollicite et organise leur correspondance, sollicite leurs efforts pour élargir la diffusion, pour augmenter les abonnements. Elle sollicite une aide financière permanente et indispensable pour tenir.

Nous savons que cette aide financière, que ces souscriptions viennent de compte-chèques bien dégraisés et représentent un effort considérable. C'est une aide matérielle précieuse, mais aussi une aide morale inestimable pour continuer notre combat, les uns et les autres, à notre poste.

## Souscription

Le total de la souscription pour l'année 1981 se montait à 152 445,00 francs.

Supt à réabt E.G	Marseille	42
Supt à réabt B.F	Toulouse	42
Cel du PCML Aurore	Région/Paris	30
T.D	Saintry/Seine	200
Soutien à HR A.B	Issy-les-Mouaux	1 000
Supt à réabt G.M	Thionville	3
Supt à réabt B.F	Lille	92
Supt à réabt H.C	Orne	92
Supt à réabt E.C	Bayonne	92
Supt à réabt P.G	Munster	46
Souscript Librairie	Paris	110
Supt à réabt A.B	Auxerre	40
Supt à réabt R.C	Breuillet	42
Supt à réabt F.F	Clermont-F.	42
Supt à réabt C.J.P	Mulhouse	350
Supt à réabt D.P	Nancy	100
Supt à réabt D.M.J	Arlanc	50
Supt à réabt A.J.P	Rosny/Bois	42
CP Fabien	Région/Paris	3 000
Cel du PCML	Guingamp	80
Un camarade	Seine-St-Denis	1 000
Supt à réabt L.J.J	Marseille	50
Un postier	Toulouse	50
Cel du PCML A.Chale	Boulogne/mer	30
Un syndicaliste	Boulogne/mer	20
Supt à réabt D.P	Tours	50
Supt à réabt M.V	Tours	42
Supt à réabt M.J.L	Uckange	100
Supt à réabt L.R	Gonfaron	50
Supt à réabt B.J	Rodez	50
soutien HR J.C.C	Bordeaux	200
Supt à réabt C.J.P	Vitrolles	5
Supt à réabt C.Y	Rodez	72
Soutien HR Janvier	Reims	30
Soutien HR L.D	Bures/Yvette	42

Total au 30 janvier 1982 : 7 412 Frs

POUR  
CONTACT  
JOURNAL  
FAITES  
LE  
893.87.16

## L'HUMANITE ROUGE UNE FORMULE HEBDOMADAIRE

La première semaine du mois, *L'Humanité rouge* paraît sur 16 pages (5F) et est diffusée en kiosques. Les trois semaines suivantes, elle paraît sur 8 pages (3F) ; on peut se la procurer par abonnement ou auprès de nos militants

(remplir en majuscule)

Nom et prénom .....  
Adresse .....  
Code postal et bureau distributeur .....

S'abonne : 6 mois : 80 Frs Soutien : 120 Frs  
1 an : 150 Frs Soutien : 200 Frs  
Je recevrai un numéro de *Prolétariat* si je suis un nouvel abonné.  
Règlement à l'ordre de Presse d'Aujourd'hui  
A renvoyer à : Presse d'Aujourd'hui - BP 70  
94220 Charenton.

# JEUNESSE

«**M**oi, je n'ai pas été longtemps au chômage; je ne me suis pas inscrit à l'ANPE; j'ai été sans travail pendant plus d'un an. La région parisienne ne m'intéressait pas, j'ai voulu partir avec un copain. C'est le cas de le dire, on a crevé de faim. On volait dans les champs pour pouvoir se nourrir. Quand on ne mange pas tous les jours, on ressent le besoin de travailler. J'ai été un peu partout, j'ai essayé de travailler, de faire n'importe quoi. Je suis revenu dans la région parisienne, mon frère m'a hébergé; j'ai eu de la chance, j'ai retrouvé du travail tout de suite comme intérimaire.»

Silence. Philippe, fraiseur depuis trois ans à Vincennes, a retrouvé du travail, mais sa triste expérience est là. Les copains qui entourent Philippe se taisent, un silence composé de réflexion, de trouille, de solidarité et de respect.

Mais, pourquoi? La faute à qui?

De la constatation numérique: «Il n'y a pas assez d'emplois créés pour les jeunes qui débouchent au fur et à mesure»; on passe aux explications économiques — «Ce sont les patrons qui créent le chômage, le nombre de chômeurs en France fait partie de leur politique» — et on les fouille: «Des machines de production remplacent maintenant 50 personnes, un seul commande la machine et elle produit 2 fois ou 3 fois plus que les 50 bonshommes». Mais la responsabilité du chômage incombe-t-elle vraiment aux progrès techniques ou bien à l'utilisation qui en est faite? «C'est le problème de la rentabilité, ce n'est pas tellement l'exploit technique». «Pour un patron, mieux vaut acheter un robot, que payer une certaine masse de gens qui feront le même boulot».

## C'EST LE CAS DE LE DIRE ON A CREVÉ DE FAIM

Philippe, Eric, Jean-Yves, Olivier, et Franck s'accordent sur un point: c'est la politique patronale qui engendre le chômage, non pas par machiavélisme, mais pour leurs intérêts économiques, pour grossir leurs profits. Les patrons usent et abusent de la déqualification professionnelle des jeunes. «Quand tu n'as aucune qualification professionnelle, c'est dur. On t'embauche un jour, pour décharger un camion et parfois tu es obligé de te nourrir pendant une semaine avec cette journée de travail». Tous, unanimes, font référence à l'école pour expliquer la déqualification professionnelle par la sélection qu'elle opère.

Eric, lycéen en deuxième, sait de quoi il parle; vidé de son bahut l'an passé pour indiscipline, il a pu repiquer une autre deuxième dans un autre établissement. «L'école, c'est le centre de tri. On leur dit, il faut un tel nombre d'ouvriers. Bon, alors, c'est la ségrégation, on va mettre de côté ce nombre de futurs ouvriers». Et Janine, la mère d'Eric, ouvrière à Renault-Flins, de rap-

pelez le discours connu: «Tu ne travailles pas suffisamment, fais attention. Tes parents que font-ils? Ils sont ouvriers chez Renault? Si tu ne travailles pas, t'es viré».

Tous les copains autour de la table, ont vécu ce problème. Jean-Yves a appris son métier de charcutier, en apprentissage. Philippe son métier de fraiseur en apprentissage, Eric qui s'est trouvé sur la corde raide après son éviction de son établissement, Didier devait faire un BEP, mais il n'a pas trouvé de place, Franck repique aussi sa seconde, ça ne marche pas tellement bien: «Je ne sais pas ce que je vais faire, continuer l'école ou arrêter, essayer de travailler?». Olivier, qu'on a orienté en LEP et qui ne voulait pas y aller, a arrêté l'école. La plupart ont connu leur échec scolaire, l'école leur était-elle inadaptée, ou la rejetaient-ils? Les deux semble-t-il. Mais est-ce leur rejet de l'école qui l'a rendu inefficace, ou bien l'ont-ils rejetée parce qu'elle ne s'intéressait pas à eux? Est-ce la poule qui fait l'œuf ou l'œuf qui fait la poule?

## TU DEVIENS UN ASSISTÉ

Qu'importe, pour l'instant, on trouvera un autre jour les raisons. Aujourd'hui, on dresse le bilan, on constate que l'école est en fin de compte l'anti-chambre du chômage.

Par touches successives, cette jeunesse qu'on aime à traiter «d'insouciance», brosse le tableau du chômage: «Tu te retrouves dans la rue, sans domicile fixe». «T'es rejeté par les autres». «Ils sont considérés comme des étrangers. Ils sont encore plus rejetés, ils se referment, ils font des conneries». «Avec le chômage, l'état d'esprit dégénère, ça entraîne des merdes». «Quand tu es au chômage, tu deviens un assisté concrètement. Quelqu'un à qui on refuse le droit de s'assumer, se démoralise, se culpabilise».

## IL FAUDRAIT UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Alors, lorsque notre parti leur propose de lutter contre le chômage, de mener la campagne «un emploi pour tous», de constituer une force organisée contre les patrons, peu ou prou, plus ou moins ce sont ces jeunes qui nous disent que ce serait bien, mais utopique. «Je penserai plutôt que vous marchez à côté de vos pompes, je ne crois pas que ce soit possible. C'est bien de vouloir une réduction du chômage, mais il faudrait qu'il y ait une mobilisation générale pour arriver à faire ça». Voilà, les jeunes qu'on aime à représenter confiants en eux, dans l'avenir, dynamiques, créatifs, inventifs, téméraires, ne le sont qu'en partie. Il ne s'agit pas de juger, de gronder, de donner des leçons, mais la réalité est là. Les jeunes n'expriment qu'en partie ces qualités qu'on a pu croire inhérentes à la jeunesse. Mais ne nous sommes nous pas laissés abuser par ce mythe? La jeunesse peut être révolutionnaire,

Des «Ça va?», vous en distribuez toute la journée; d'autres «Ça va et toi?» vous arrivent en écho, et chacun de continuer son petit bonhomme de chemin. Et puis soudain, il y en a une, une interpellation parmi les autres, toute aussi anodine dans sa forme, mais émouvante dans le fond, qui vous ébranle. C'est la réponse du copain qui est cloué sur sa chaise roulante à la suite d'un accident, et son «Ça va» signifie: «Non, ça ne va pas du tout, il y a des hauts et des bas, mais je m'accroche pour être comme les autres, pour faire comme tous les autres».

Lorsque vous parlez du chômage des jeunes aux jeunes, ils ont la même attitude. Peu bavards, ils ne cherchent pas trop à s'étendre sur le sujet. Parce qu'on a tout dit? Parce que les cassettes n'y changent rien? Parce que le problème est omniprésent dans les têtes, qu'on ne va pas, en plus, en parler? Le chômage est tout comme un brouillard, épais, flottant sur la vie des jeunes. On allume les lanternes. On met en route les essuie-glace, et à chacun de trouver la route... De temps en temps, on se retourne au fracas causé par un copain qui a embouti un platane.

# Rencontre avec 6 jeunes des Mureaux

Quand ils parlent, ils ont des mots qui se bousculent, comme chômage, échec scolaire, ségrégation, individualisme... et d'autres qui ont du mal à sortir, comme espoir.



re, si elle connaît une force de changement réel, crédible; faut-il suivre le conseil que Didier nous donne: «Il faudrait regrouper tous les partis comme le votre, il faudrait faire des concessions de parti à parti évidemment. Ça ferait une masse un peu comme le Parti communiste. Il faut

que toute le monde soit ensemble, il ne faut pas de petits groupes partout. Si c'est comme ça dans la vie politique, c'est pas étonnant que ce soit identique dans la vie active». Et chacun d'apporter un exemple de division, d'individualisme, barrière insurmontable à leurs yeux pour

mobiliser massivement les travailleurs: «A l'Aéropastiale, chacun a son horaire, chacun a son salaire. Les jeunes sont mal visés de la part des anciens. Quand on commence à parler: "T'as rien vu, discute pas. T'as pas d'enfants". Les ouvriers plus âgés connaissent le chômage, mais cela ne les touche pas directement». Même à l'école, ils se heurtent à cet individualisme: «Chacun pour son bac, les autres on s'en fout».

Vraisemblablement, ils perçoivent la vie comme une course impitoyable où chacun tente de retirer son épingle du jeu. N'ont-ils pas raison? La première conséquence de la politique capitaliste est d'exploiter les hommes, la seconde d'accréditer l'idée qu'il faut reproduire ce schéma d'exploitation sur les autres, sur ses semblables. Renverser la vapeur signifie, pour nous, en finir avec le système capitaliste et en finir aussi avec les modèles qu'il propose. Si Eric, Franck et les autres nous suivent pour en finir avec le système capitaliste, ils nous suivent moins pour en finir avec les modèles que ce système capitaliste propose? Certes, il y a la division, mais à cette division nous proposons l'accumulation des forces, une organisation solidaire des masses. Nous pensons que cet individualisme, tant décrit, peut être surmonté, parce qu'à la fin du compte cet individualisme composé essentiellement par l'intérêt personnel, ne sert justement pas cet intérêt personnel. Cette solidarité qu'on propose a-t-elle quelque chose à voir avec une charité chrétienne, un consensus quelconque? «Il faudrait qu'il y ait un accord entre les ouvriers et les patrons, eux ils sont les mains dans les poches, ils pourraient aider les ouvriers à s'en sortir». «T'es là pour produire, pour rapporter de l'argent... Comment veux-tu lui demander qu'il en gagne un peu moins, s'il t'a embauché, c'est justement pour en gagner».

Parmi les modèles de système de pensée, proposés par la politique capitaliste, il en existe un, particulièrement dévastateur: la fatalité des faits ou la fatalité du chômage, l'inamovibilité des institutions ou l'inamovibilité de l'école, la perennité de la division des travailleurs. Même si on sait d'où vient le chômage, ce que fait l'école, et pourquoi les gens sont isolés, on se sent impuissant.

Arrive alors, à point nommé, le système D: la recherche de solutions individuelles pour s'en sortir. Ce n'est ni par hasard, ni par coïncidence que parmi les copains qui sont autour de la table, deux aspirent à devenir musiciens et un comédien. «Je veux faire de la musique, parce que ça m'intéresse pas de bosser 8 heures, de prendre le train, le métro, de rentrer le soir. Je vois comment elle vit ma mère. Elle part le matin à 6 heures, elle se tape le train, le métro. Elle fait ses 8 heures. Elle rentre le soir, elle fait la cuisine, elle a le temps de regarder un peu la télé et puis elle va se coucher».

Nathalie VILLOTIERS



## POLOGNE Nouvelles d'un peuple qui refuse de se soumettre

Voici des extraits de bulletins de Solidarité, publiés clandestinement en Pologne depuis le 13 décembre :

« (...) Au début de l'état de guerre, la "corneille" (WRON — le Conseil militaire de salut national) a réussi à obtenir des déclarations de loyauté des présidents des Conseils régionaux de Solidarité de Leszno, Supsk et Poznan. Pour quelques dizaines de régions, le succès n'était pas formidable, mais cela fait de la peine quand même. Lorsque la "corneille" a réussi à obtenir la signature de Rozwalak, elle a considéré le fait comme un grand exploit de guerre et a emmené avec grand tapage les correspondants étrangers à Poznan pour qu'ils puissent eux-mêmes voir un militant syndical connu qui avait accepté l'état de guerre. Rozwalak cependant, profitant de l'occasion qui lui était donnée, non seulement n'a pas confirmé sa déclaration, mais a affirmé qu'il avait été contraint de la faire sous pression. (...) Il semble donc que si la "corneille" a l'intention de monter un Solidarité bis, elle sera contrainte d'y placer à sa tête des militants de seconde zone.

« La "corneille" engage maintenant des procédures devant les tribunaux militaires pour diffusion de tracts. Des procès ont également lieu pour faits de grève en Silésie. Tous les magistrats et défenseurs n'ont pas été terrorisés malgré les moyens employés. C'est ainsi qu'à l'issue de la première journée d'un procès, une avocate défendant les organisateurs d'une grève dans une usine de textile de Lodz, a été internée. C'est, depuis la période stalinienne, le premier exemple de l'emprisonnement d'un avocat. D'autres sont menacés de licenciements. On sait que 7 juges du tribunal de Katowice et 2 magistrats de Bytom ont été limogés pour avoir refusé d'appliquer des procédures de flagrants délits. Malgré les pressions, les peines sont moins importantes que celles exigées par les procureurs, ceci étant surtout visible à Varsovie. La cour de Varsovie a interrompu l'audience du procès

contre une étudiante en psychologie lorsqu'il s'est avéré qu'elle avait été battue pendant les interrogatoires. L'avocat général a même demandé qu'une information soit ouverte contre les militaires qui s'en étaient rendus coupables.

« Les peines prononcées s'élèvent le plus souvent à trois ans de prison. Mais les rédacteurs du "Syndicaliste libre" et les organisateurs de la grève de l'aciérie Katowice, ont été condamnés à 7 ans et les dirigeants de la grève de "Pias" à 6 ans de prison. De très nombreuses personnes viennent assister aux procès qui se déroulent à Varsovie. Nous appelons les membres de Solidarité à venir dans les tribunaux. Il s'agit non seulement de faire preuve de solidarité mais également de tenter de contrôler la justice de l'état de guerre et d'obtenir des informations. (...)

« Selon des mineurs, les communiqués sur l'extraction sont surestimés. Soit les statistiques sont faussées, soit on puise dans les stocks de charbon en attendant la hausse prévue des prix. L'extraction a pratiquement partout baissé après le 13 décembre. C'est le résultat non seulement des grèves et de la résistance passive généralisée, mais aussi de la décision de renvoyer chez eux les mineurs qui habitaient des hôtels ouvriers (considérés par les autorités comme des foyers potentiels de résistance). Il faut tenir compte également de la destruction d'une partie des installations qui avaient été employées par les grévistes pour construire des barricades, brisées ensuite par les chars. Il faut prévoir que la production ne pourra reprendre avant longtemps aux mines Pias et Ziemowit qui fournissent presque 10% du charbon polonais.

« Les ouvriers d'Elwro (Wroclaw) interrogés par les militaires qui les surveillent "Qu'allez-vous faire lorsque nous ne serons plus là?", répondent : "Rien du tout". (...)»

« Le 16 décembre 1981, lors de l'opération de sauvetage à la mine "Wujek", les "forces de l'ordre" sont intervenues contre

le personnel médical alors qu'il portait secours aux blessés. En conséquence de quoi, cinq travailleurs sanitaires, et quatre infirmières et infirmiers ont été battus et l'un d'eux, le chauffeur Kopera, arrêté et conduit vers un lieu inconnu. Le chauffeur Alfred Gabor a été admis au service de neurochirurgie de la clinique centrale d'un hôpital et les autres blessés ont été dirigés vers un dispensaire chirurgical. Le personnel médical a été expulsé de force des ambulances. Ses membres étaient en blouse blanche et en vêtements de service. (...) Les équipes médicales ont été empêchées, dans de nombreux cas, de porter secours aux blessés (notamment l'équipe de réanimation).

« Le médecin Lech Krawach, de l'équipe R., a été mis en demeure de quitter son ambulance avec toute son équipe. Dans l'ambulance se trouvaient alors deux mineurs blessés par balles au thorax. L'un des blessés a été tiré hors de l'ambulance et traîné à la "rivière". Toutes les équipes médicales ont été grossièrement insultées : "Ordures!" "Fils de putains!" "On se verra!" a-t-on menacé notamment le docteur Krawczyk. On a interdit de transporter les blessés dans les hôpitaux municipaux et dans les cliniques. Les ambulances ont été dirigées sur l'hôpital dépendant du ministère de l'Intérieur. L'hôpital d'Ochojec a dû libérer rapidement soixante lits. Il eut besoin tout d'abord de vingt litres de sang, puis de cinquante litres, et d'une grande quantité de plasma sanguin.»

## TURQUIE 70 morts sous la torture



Arrestations, procès, exécutions, tortures, suspension des libertés politiques et syndicales : voilà la Turquie depuis le coup d'Etat militaire de septembre 80.

De source officielle, 30 000 personnes ont comparu devant les tribunaux militaires. 71 peines de mort ont été prononcées dont 10 déjà exécutées.

Sous prétexte de lutter contre le terrorisme (bien réel) qui se développait en Turquie depuis des années, les militaires ont arrêté et condamné des militants politiques et syndicaux qui n'avaient pourtant pas cessé de dénoncer le terrorisme. Comme nos camarades du Parti ouvrier et paysan de Turquie et les syndicalistes de la DISK,

Le prétexte de la lutte anti-terroriste devient la justification suprême à toutes les atteintes aux libertés démocratiques.

Selon Amnesty international dont la minutie est connue, la torture tend à devenir une pratique courante : 70 prisonniers en sont morts depuis 16 mois.

« Beaucoup de prisonniers ont dit avoir été torturés pour qu'ils signent de faux aveux de terrorisme : "Je suis maintenant à la prison de Balikesir... Mes jambes, mes mains, mes yeux, mes bras et mes pieds sont noirs et gonflés par suite des tortures que j'ai subies. Les mêmes choses sont faites aux femmes. La mort serait préférable. Mon seul crime est d'être membre de la DISK." Suleyman Kirteke, dirigeant syndical, arrêté en janvier 81.»

Tel est le monde libre cher à Reagan; tel est le régime turc dont le premier ministre a eu l'aplomb de s'indigner de la suppression des libertés en Pologne lors du show télévisé américain!

**« Non à la politique des blocs » : cette prise de position nous engage à soutenir les luttes des peuples pour leur libération, leur indépendance et les droits démocratiques, à l'Ouest comme à l'Est, sans exclusive.**

**Traditionnellement journée anti-impérialiste, le 21 février voit de plus en plus souvent, côte à côte dans la lutte, des peuples de tous les continents : Salvador mais aussi Pologne, Turquie mais aussi Afghanistan, Namibie et Palestine mais aussi Cambodge et Erythrée.**

Claude LIRIA

## SALVADOR Nouveau soutien de Reagan aux massacreurs

Depuis le coup d'Etat d'octobre 79, la répression a fait plus de 35 000 morts au Salvador. Accusées d'appartenir au Front de libération Farabundo Marti, 27 personnes ont été assassinées dimanche 31 janvier dans la capitale par 200 soldats.

En vertu du principe qui consiste à soutenir à fond un régime

pro-américain, menacé d'être renversé par la lutte d'un peuple, le gouvernement Reagan a décidé, samedi 30, de fournir une « aide d'urgence » en matériel militaire de 55 millions de dollars à la junte. Il s'agit de remplacer des hélicoptères et avions de combat détruits par des insurgés.

Unissant les révolutionnaires, les sociaux-démocrates, les chrétiens progressistes, les libéraux, et les militants du petit Parti communiste, le Front de résistance du Salvador contrôle presque un tiers du territoire. Il a proposé à la junte d'ouvrir des négociations, proposition soutenue par la France.

Travestissant la lutte anti-impérialiste et anti-dictatoriale du peuple salvadorien en outil de l'expansionnisme soviétique en Amérique centrale, Reagan prétend maintenir coûte que coûte la junte militaire.

Comme si on pouvait empêcher un peuple de se soulever contre ses tyrans sous prétexte qu'il fait le jeu de l'autre superpuissance!

Le peuple salvadorien veut la libération et l'indépendance. Voilà pourquoi nous le soutenons.



Dans un abri-bus de Varsovie, l'affiche annonçant l'état de guerre

SOLIDARITE

UN JOURNALISTE ISRAELIEN  
APPELLE A SOUTENIR  
LES PALESTINIENS



Ci-contre : victimes des bombardements israéliens  
Ci-dessous : des milliers de patriotes palestiniens croupissent dans les prisons sionistes.

Ilan Halévi, journaliste et écrivain israélien antisioniste, a participé à une série de conférences sur la Palestine dans plusieurs villes de la région Rhône-Alpes. A Lyon, devant un auditoire nombreux, il a fait un exposé passionnant sur la situation actuelle du peuple palestinien, il a aussi donné des éléments concrets et révélateurs sur la société israélienne. Cette réunion était organisée par l'AMFP et l'ASFA (Association de solidarité franco-arabe).

I. Halévi a d'abord évoqué la faiblesse du mouvement d'opinion en faveur de la Palestine dans les pays européens. Quelle différence entre la défense des libertés en Pologne (à laquelle souscrit l'écrivain) et la défense de la liberté en Palestine ! Il y a là une « hiérarchie des solidarités » qui demande à être analysée. I. Halévi donne une explication en trois volets.

C'est d'abord le résultat de la division du monde actuel en blocs qui, chacun, soutient systématiquement et sans réserve toutes les luttes de libération qui se déclenchent chez le voisin. « Ainsi, les bourreaux des peuples d'Amérique latine, ceux qui gèrent toutes sortes de systèmes d'esclavage moderne et les justifient, sont les partisans inconditionnels de la liberté en Pologne et en Afghanistan. Or, comme les Palestiniens ont le malheur d'être les victimes d'un mouvement politique et historique qui est né et s'est développé dans la sphère d'influence de l'impérialisme occidental, ils ne bénéficient pas de la solidarité automatique qui va aux victimes de l'autre camp ».

Les opinions publiques occidentales sont plus sensibles aux violations des droits de l'homme qui se manifestent dans la même « aire culturelle », celle des peuples européens. L'idéologie raciste, héritée d'un long passé colonial pousse à sous-estimer les peuples qui, il y a peu de temps encore, étaient sous le joug des puissances impérialistes.

La troisième explication, la plus importante, touche à la spécificité de la question palestinienne. « L'obstacle principal, dans la psychologie collective en Occident, à une solidarité avec les Palestiniens provient du fait que les Palestiniens sont les victimes d'un mouvement politique qui s'est présenté et s'est développé au nom d'un groupe humain, en l'occurrence les Juifs, que les Européens ont appris à connaître dans leur histoire propre comme la victime absolue. Il est vrai que pendant toute une période de l'histoire européenne qui a été marquée par les persécutions antijuives, les Juifs d'Europe ont bénéficié d'une solidarité et d'une sympathie de même nature et de même caractère que la solidarité qui va aux victimes de l'oppression, partout. La transformation d'un groupe victimisé en groupe persécuteur, la transformation de victime en bourreau est apparemment un mécanisme que la conscience occidentale contemporaine a énormément de mal à assimiler.

Il y a des schémas très puissants, très forts, dans la tête des gens selon lesquels il existe des groupes qui sont bons et d'autres mauvais. Cette transformation qui s'est produite en Palestine à travers la colonisation sioniste, puis l'établissement de l'Etat d'Israël, puis son expansion territoriale, son agression et son occupation, cette transformation-là n'est pas encore largement perçue dans l'opinion occidentale. C'est elle qui constitue la nature de la question palestinienne ».

Mais l'essentiel de la conférence de Ilan Halévi a porté sur la situation en Palestine. S'appuyant sur des faits concrets et récents, il a dressé un tableau saisissant de la situation, où s'oppose constamment l'Etat sioniste qui harcèle sans répit et le peuple palestinien qui résiste sans relâche.

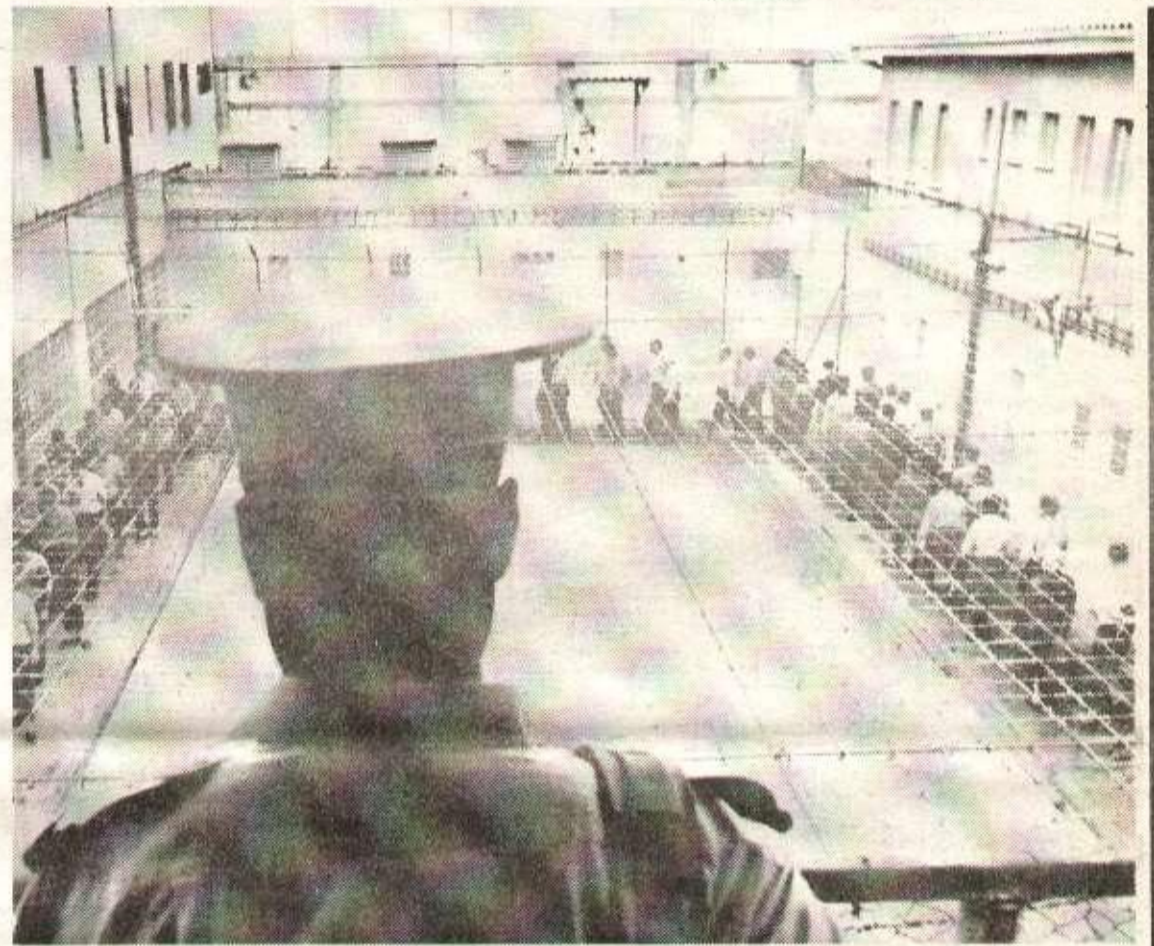
En conclusion, le conférencier a lancé un appel pour que s'organise un soutien concret à la Palestine dans notre pays :

- d'une part en faisant pression pour que le gouvernement s'engage plus à fond, et dans le bon sens, vis-à-vis du peuple palestinien,

- d'autre part en participant à des initiatives concrètes d'aide sur le terrain, comme en organise l'AMFP par exemple.

Nous donnerons dans nos prochaines éditions de larges extraits des propos d'I. Halévi sur la situation actuelle en Palestine.

Correspondant Lyon



ERYTHREE

OFFENSIVE ETHIOPIENNE  
IMMINENTE

L'Ethiopie a décidé d'en finir avec la résistance de l'Erythrée dont le droit à l'indépendance a pourtant été formellement reconnu par l'ONU dès 1952.

Cette volonté d'annexion de l'Erythrée n'est pas nouvelle : l'ancien empereur féodal Haïlé Sélassié, soutenu par l'impérialisme américain, poursuivait le même objectif que l'actuel régime éthiopien, dirigé par Mengistu et aujourd'hui soutenu par l'autre superpuissance, l'URSS.

Le 25 janvier, dans un discours de trois heures prononcé dans la capitale erythréenne d'Asmara, Mengistu a annoncé l'imminence de la sixième offensive contre le peuple érythréen, en présence du gouvernement éthiopien au grand complet.

Mengistu s'est violemment attaqué aux organisations de libération de l'Erythrée, « rebelles sans cause ne servant ni la religion, ni l'Erythrée, ni la révolution, mais seulement les intérêts de l'impérialisme ».

Accuser la lutte de libération érythréenne de servir l'impérialisme est vraiment un comble, quand on sait que cette lutte a démarré voici plus de 20 ans contre un régime précisément soutenu par Washington !

Espérant obtenir l'isolement des forces de résistance, Mengistu a appelé la population érythréenne à se rallier à lui et il a promis de lancer un plan de développement économique de l'Erythrée, pour réparer les dommages causés par la guerre. Proposition bien démagogique puisqu'elle est accompagnée d'une relance de la guerre, ce qui signifie encore plus de destructions. Quant aux propositions de négociations lancées l'an dernier par la résistance érythréenne, elles sont purement et simplement écartées, Mengistu ne voyant que la solution militaire pour régler le problème érythréen.

Dans ces conditions, les forces de résistance, en particulier le FPLE (Front populaire de libération de l'Erythrée) n'ont d'autre voie que de se défendre pour empêcher leur anéantissement physique. Le 19 janvier, selon le secrétaire général du

FPLE, les résistants ont bombardé l'aéroport de Keren, et trois jours plus tard celui d'Asmara, endommageant plusieurs avions éthiopiens. Le 21 janvier, selon un communiqué du FPLE, « nos unités ont attaqué et pris le contrôle des camps militaires éthiopiens » dans des localités proches d'Asmara. « Nos combattants ont également pris d'assaut le camp militaire de la 35<sup>e</sup> brigade, contrôlant ainsi pendant une journée le sud-est de la capitale... A Asmara, la fabrique de textile Barratollo, mobilisée actuellement pour

confectionner les uniformes des soldats éthiopiens a été gravement endommagée ».

Contredisant l'affirmation de Mengistu selon qui le peuple érythréen abandonne la résistance, le communiqué du FPLE conclut : « Il faut souligner que la population, notamment dans le sud-est, a dans son ensemble apporté son concours à notre Armée populaire de libération et a manifesté sa joie débordante devant l'écrasement des forces d'agression et d'occupation éthiopiennes ».

C.L.

Scène de la vie quotidienne en Erythrée



## D'où vient l'uranium traité dans les centrales françaises ?

En 1979, les mines d'uranium situées en France fournissaient 2 180 tonnes de minerai, production déjà largement insuffisante pour couvrir les besoins français, évalués à 3 000 tonnes. En outre, en vendant des centrales nucléaires à l'étranger, Belgique, Suisse, Espagne et pays du Tiers Monde, la France s'engage à fournir le combustible nécessaire : environ 1 500 tonnes en 1979. Ces chiffres étant appelés à augmenter durant les prochaines années à un rythme beaucoup plus important que la production d'uranium français, le volume des importations suit le même mouvement.

D'où vient cet uranium acheté par la France? De cinq pays d'Afrique, essentiellement du Niger et de Namibie (voir encadré).

En 1968, le gouvernement nigérien confronté à la baisse des prix et de la production d'arachide qui assurait jusque là 60% de ses recettes extérieures, signe une convention pour la création d'une première société d'exploitation d'uranium : la SOMAIR. Le Commissariat français à

l'Energie atomique (CEA), concessionnaire pour 75 ans de 350 km<sup>2</sup> contenant 20 000 tonnes d'uranium-métal, confie à la SOMAIR 18 km<sup>2</sup> pour l'installation d'une carrière à ciel ouvert, ARLIT.

Malgré une part qui revient au Niger, le capital de la SOMAIR est presque entièrement contrôlé par la France.

En 1972-73, mécontent de ne rien percevoir de l'activité de la société, le Niger prend contact avec un autre producteur d'uranium, lui-aussi sous la coupe française, le Gabon. Le but est de créer une mini-OPEP de l'uranium pour forcer la France à mieux payer le minerai. Echec, car le Gabon refusera finalement cette entente avec le Niger.

Echec aussi quand le gouvernement nigérien exigera la présence d'autres partenaires dans la société (Italie-RFA) car cette diversification débouche sur une diminution des parts du Niger, donc de son droit de regard sur la SOMAIR.

En 1974, après un coup d'Etat, une deuxième société est créée, la COMINAK. La France possède 34% des parts, par le biais du

CEA, le Niger 33%, le reste allant au Japon et à l'Espagne. La mainmise de la France reste donc prépondérante.

En 1976, le CEA confie à une société française, la COGEMA, le soin d'exploiter et de rechercher l'uranium, en France comme à l'étranger. D'autre part, 6 autres sociétés associant la COGEMA et le Niger sont créées pour rechercher de nouveaux gisements.

Depuis 1981, le Niger ressent encore plus durement sa dépendance à l'égard du marché mondial, puisque le prix de vente du minerai est en baisse sérieuse : 20 000 francs CFA le kilo de métal contre 25 000 en 1980. Pour le Niger, le manque à gagner est important : 160 millions de francs français pour le budget 80-81.

Ainsi, la politique nucléaire française, présentée en son temps par Giscard comme une nécessité pour assurer l'indépendance énergétique de la France, repose en fait essentiellement sur le pillage à bas prix de l'uranium africain. Sans parler du redéploiement international que les sociétés françaises du nucléaire entreprennent et qui implique aussi

Derrière l'extraction et l'achat de l'uranium qui alimente les centrales en France, se dissimule une dimension typiquement impérialiste. Un aspect des choses trop souvent oublié dans des débats sur le nucléaire qui prennent seuls en compte les problèmes de l'indépendance énergétique et de la sécurité. Dans le Tiers Monde qui produit l'uranium, le nucléaire français est justement synonyme de dépendance pour les pays et d'insécurité pour les travailleurs.

Claude LIRIA

ce pillage.

Mais y a-t-il une nouvelle politique énergétique depuis le 10 mai? S'il est vrai que le programme nucléaire français est moins ambitieux que celui de Giscard, il n'est pour l'instant pas question de remettre en cause l'action des sociétés françaises au Niger, ni de relever le prix d'achat de l'uranium, malgré

les prises de position généreuses du PS contre la détérioration des termes de l'échange.

Autre signe que le changement en ce domaine est inexistant : monsieur Jacques Giscard d'Estaing, cousin de l'ex-président, est toujours directeur financier du CEA, président du conseil d'administration de la SOMAIR, et c'est toujours lui qui anime la politique financière du groupe CEA-Framatome-Gogéma.

On voit mal comment, en laissant de tels représentants de la bourgeoisie impérialiste en place, le nouveau gouvernement français espère changer de politique dans le Tiers Monde!

Nous ne sommes pas par principe contre le nucléaire, mais nous sommes opposés au pillage du Tiers Monde. Un programme énergétique basé sur des rapports égaux avec les pays pauvres, basé sur une relance des productions énergétiques françaises dont les énergies nouvelles, serait plus conforme à une politique anti-impérialiste.

Bibliographie : Tricontinental - « La France contre l'Afrique » (1981).

Mine d'uranium au Gabon



La centrale de Koeberg vendue à l'Afrique du Sud par Framatome, Alstom et SPIE-Batignolles.

### NAMIBIE : UN PAYS VOLÉ

Riche pays producteur d'uranium, la Namibie reste annexée par l'Etat raciste d'Afrique du Sud, malgré les décisions de l'ONU.

Depuis 1974, le pillage de l'uranium namibien est interdit. Cela n'a pas empêché la société française MINATOME (50% Total et 50% PUK) d'acheter 10% des actions de la mine géante de Rossing dans ce pays.

Le CEA importe, annuellement, 4 000 tonnes d'uranium d'Afrique du Sud et de Namibie.

La COGEMA a passé un contrat sur 10 ans pour obtenir 1 000 tonnes par an des mines Randfontein en Afrique du Sud.

Deux usines, COMHUREX (filiale de PUK) transforment en Afrique du Sud de l'uranium namibien.

Sans parler de la centrale nucléaire sud-africaine de Koeberg, construite essentiellement par la France.

Qu'y a-t-il de changé depuis le 10 mai, étant donné les positions antérieures du Parti socialiste, réclamant des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud et l'arrêt du pillage de l'uranium namibien?

Selon la revue *Apartheid NON* de décembre 1981, les déclarations officielles sont contradictoires. Certaines affirment que « la France est beaucoup plus ferme » vis-à-vis de l'Afrique du Sud, tandis que d'autres déclarent : « La France continue d'importer l'uranium de Namibie ». « A quoi servirait de bâtir une centrale si on ne lui livre pas le combustible dont elle a besoin? ».

Ce qui est sûr, c'est qu'en novembre 81, FRAMATOME s'est engagée à fournir, dès avril 82, de l'uranium pour la centrale de Koeberg.

Dans ces conditions, nous nous associons sans réserve à l'appel du Mouvement anti-apartheid réclamant : « L'arrêt complet de l'importation de l'uranium namibien, la non-livraison de combustible pour la centrale nucléaire de Koeberg et la fin de toute incitation de l'Etat au développement des échanges de tous ordres entre notre pays et l'Afrique du Sud. »

### MEMES DROITS QU'EN FRANCE POUR LES MINEURS AFRICAINS !

Nous publions ci-dessous un témoignage, plus parlant que bien des analyses sur les conditions de travail et de salaire dans les mines d'uranium exploitées par la SOMAIR et la COMINAK. Ce témoignage est paru dans le numéro 1 de la revue *Tricontinental* (1981).

On y apprend que le moins payé des coopérants français y touche un salaire... 120 fois supérieur à celui du mineur africain (!) et 10 fois supérieur à celui de son homologue noir. C'est bien connu : « Les pauvres n'ont pas les mêmes besoins que les riches », surtout si les premiers sont noirs.

Au vu de telles conditions d'exploitation de la main-d'œuvre africaine par les sociétés françaises du nucléaire, n'est-il pas urgent que le changement du 10 mai soit aussi perceptible là-bas? Très concrètement, ce ne serait que justice si les travailleurs noirs des mines du Niger avaient les mêmes salaires, les mêmes droits syndicaux et les mêmes garanties sociales que les travailleurs des mines d'uranium en France, dirigées par les mêmes sociétés.

Revendication d'autant moins utopiste qu'elle pourrait fort bien être appuyée par le gouvernement français, dans la mesure où l'Etat est en relation avec la COGEMA par l'intermédiaire du CEA (Commissariat à l'énergie atomique).

« Les deux sociétés qui exploitent actuellement l'uranium nigérien emploient à peu près 3 000 personnes, dont 8% d'expatriés ("coopérants" français en majorité). Selon les statistiques : (...) A Arlit et à Akinta, les conditions de travail sont très dures pour les ouvriers, qui doivent déjà supporter un climat très sévère (40°C à l'ombre et plus). Les dispositions légales du code du travail ne sont pas respectées : pas de casque de protection pour la majorité des ouvriers, mais le traditionnel turban touareg, pas de gants non plus. A Arlette (SOMAIR), où la carrière est à ciel ouvert, les travailleurs sont en permanence dans un épais nuage de poussière soulevé par les engins lourds et les vents de sable. (...) »

« La durée légale de travail est de 40 heures. Mais sous peine d'être licenciés, les ouvriers sont "invités" à faire des heures supplémentaires, très souvent avec l'agrément des autorités : les premières 8 heures au-dessus de 40 heures sont rémunérées à 10% de plus que le taux horaire du SMIG local et à 25% de plus au-delà des 48 heures. Au début de son installation, c'est une véritable réquisition que la SOMAIR a pratiquée et, le gouvernement voulant accélérer les travaux, les ouvriers ont travaillé jour et nuit. »

« Les salaires sont ceux pratiqués, en référence au code du travail et aux conventions dites collectives, dans toutes les autres entreprises. En 1971, début de l'exploitation de l'uranium par la SOMAIR, l'éventail des "salaires africains" allait du SMIG -30 francs CFA l'heure, soit à peu près 5 000 francs CFA par mois pour l'agent de maîtrise et 70 000 francs CFA pour l'ingénieur (1 franc CFA = 0,02 francs français). En 1978, le SMIG est passé à 75,67 francs CFA de l'heure, et les autres catégories de salaires ont été augmentées proportionnellement. Malgré le doublement du SMIG, le salaire du mineur demeure dérisoire eu égard aux conditions de vie qu'il subit. Certes, le logement dans les "dortoirs" est gratuit et les frais de transport de vacances de l'ouvrier sont à la charge de la société. Mais, à Arlit comme à Ankata, tout est importé et les prix des denrées alimentaires les plus nécessaires (riz, mil, viande) sont de 20 à 30% supérieurs à ce qu'ils sont à Niamey par exemple. »

« Sous-payés, vivant dans des ghettos-dortoirs, les ouvriers et manœuvres nigériens ressentent durement la richesse des coopérants ou expatriés. L'éventail de salaires de ces derniers allait en 1978 de 600 000 francs CFA à plus de 1,5 million de francs CFA par mois! Les salaires sont calculés en prenant le niveau en vigueur en France augmenté de 40%, plus les primes d'expatriement. En face du ghetto ouvrier, le cadre expatrié et même l'agent de maîtrise de "Prétoria" (c'est ainsi que les ouvriers avaient fini par appeler Arlit) disposent de logements luxueux dans cette région austère (villa-piscine), complétés par des terrains de jeux collectifs, de jardins d'agrément, etc. Jusqu'en 1978, il y avait même une séparation entre magasins du quartier européen et magasins réservés aux Africains. Les tensions raciales sont monnaie courante dans les villes minières. Chaque année, on enregistre plus de 150 cas de "litiges", parmi lesquels licenciements arbitraires, faux bulletins de salaires et actes de racisme. (...) »

« Pour essayer de maîtriser coûte que coûte une situation qui risquait de lui échapper, le régime militaire avait pris une série de mesures entre 1974 et 1978. Tout d'abord des mesures apaisantes : suppression de la ségrégation dans les magasins, augmentation du SMIG tous les 1<sup>er</sup> mai, construction de foyers culturels pour les travailleurs, expulsion de tout expatrié pris en flagrant délit d'acte de racisme. Ensuite des mesures de contrôle et de répression : installation d'une inspection du travail autonome et d'une section de la centrale syndicale (l'UNTN) inféodée au pouvoir, transformation de la région en arrondissement avec Arlit comme chef-lieu et résidence du sous-préfet, installation d'une unité de l'armée pour "secorder l'administration" dans ses tâches de maintien de l'ordre. »

# Le rire Métayer

Il n'imité pas Léon Zitrone, ni Line Renaud... On le voit moins souvent à la télévision que Thierry Le Luron. Malgré cela, il remplit tous les soirs la salle d'un théâtre parisien ; 30 000 entrées depuis le 15 septembre. On le verra l'an prochain peut-être à Bobino comme les plus grands. Grâce aux rires qu'il déclenche, il entraîne le public de son côté contre l'étréitesse d'esprit, le chômage, le racisme, le mépris du Tiers Monde. Vous le connaissez peut-être ? Son nom, c'est Alex Métayer.

Léon CLADEL

**Quel type de comique pratiques-tu ?**

Je fais un comique très ancré sur la vie, sur ce que je vois, ce que je vis, sur la télévision, sur la radio, sur les gens de mon entourage. C'est un comique presque cinématographique où l'imagination est très branchée sur le réel, la réalité de tous les jours. Par ailleurs, j'utilise différents types de jeux de comédiens, aussi bien un jeu théâtral, qu'un jeu de music hall, ou même, à la limite, un jeu de cirque. Je me sers de mon visage et de mon corps comme dans une bande dessinée. Je fais des choses très exagérées. Je n'hésite pas à faire un personnage comme Mordorack par exemple, qui est complètement excessif. C'est très visuel.

Dans le spectacle actuel, j'aborde des thèmes que je n'avais pas abordés avant. J'aborde le problème des vieux abandonnés, le problème du nucléaire ou du racisme. J'aime bien aborder des problèmes graves, très graves même et en tirer des situations comiques, de façon à faire passer la compréhension de ces problèmes à travers le rire et non pas à travers le tragique seulement. C'est peut être plus difficile.

**Comment fais-tu pour traiter du racisme sur le mode comique sans qu'il y ait d'ambiguïté quant à la cible ?**

J'essaie que cela ne soit pas équivoque du tout. Si le texte n'est pas bien lisible, je l'abandonne. Même s'il a une certaine force comique. Quand j'ai fait ce sketch sur l'Arabe qui se fait tabasser dans un commissariat, par exemple, il est évident, dès la troisième réplique, que je me fous de la gueule des flics et non pas de l'Arabe. C'est vrai que c'est un peu dangereux, c'est un peu le problème du comique. Tout d'un coup, on se dit : « Sur quoi je ris ? ». Mais je crois que je suis assez vigilant. J'évite qu'il y ait équivoque, qu'on ne sache pas où on est. Sur la chute ou dans le cours du sketch, je précise bien mes cibles.

**Est-ce que tu sens une évolution du public, de ses réactions, de son humour ?**

Il y a une évolution énorme du public. Le public est devenu infiniment plus intelligent, plus instruit, ça c'est sûr. Moi j'ai débuté il y a 17 ans. Il est vrai que le comique que je développais à cette époque, était un comique infini-

ment plus au premier degré. Aujourd'hui, on fait passer des choses, incomparablement plus difficiles. Alors, je crois qu'il y a une éducation — quoi qu'en on dise — par la télévision. On est habitué à un côté rapide, elliptique, où on ne dit pas tout. L'image, il faut la décoder assez vite. Je crois beaucoup que la télévision a été un instrument extraordinaire de culture. C'est vrai que le pouvoir s'en sert... Mais je trouve que c'est un instrument extraordinaire. Aujourd'hui, il est impossible de parler de quelque chose qui se passe en Afghanistan, au Salvador, sans que les gens soient au courant. Donc on a des références que tout le monde n'avait pas avant. Maintenant, il y a une sorte de folklore, de vocabulaire commun journalistique, de façon de s'exprimer qui permet d'aller très vite.

Il n'y a qu'à voir le succès d'une fille comme Zouc, c'est un succès qu'on n'imaginait jamais au music hall. Deux heures au music hall, une fille en noir devant des rideaux noirs. C'est la marque d'une évolution. Tu parles du chômage, tu parles de SOS détresse, tu parles de la sexualité, de la drogue, tous les gens sont au courant de ça.

**Comment est-ce que tu as pu gagner ton public en évitant le comique vulgaire et sans l'appui des larges médias ?**

C'est vrai que c'est beaucoup plus long pour un type comme moi. Quand je fais une émission de télévision, on me dit : « Pas ça, pas ce sketch. Ce

sketch, Alex, ce n'est pas pour notre public ! »... « Notre public... ça veut dire : « Alex, tu as des gens intelligents qui viennent te voir au théâtre, mais nous, devant notre écran, on a des cons ! ». Ça veut dire que la France profonde, la grande France, celle des 15 millions de téléspectateurs, n'est pas adulte. Un exemple très précis : j'ai enregistré une émission d'une heure qui devait passer à 20h30. C'était l'accord convenu, « émission d'une heure - 20h30 ». J'ai demandé à avoir ma liberté pour passer les sketches que je voulais. J'ai enregistré les sketches que je voulais. Mais quand ils ont visionné cette émission à la direction, ils ont dit : « 22 heures ». C'est-à-dire qu'au lieu de 15 millions de téléspectateurs, c'était 3. La censure existe simplement par le biais de la programmation.

Cela veut dire que le grand problème qui se pose aujourd'hui quand on passe à la télévision, c'est de faire accepter les textes. Ça prend des voies très subtiles : si tu n'es pas quelqu'un qui tape aux portes et qui hurle, tu ne passes pas à la télé... ou si tu passes, on te dira : « J'ai écouté votre disque. C'est ce sketch-là que je veux. C'est pour "notre" public ».

J'ai fait peu de télé depuis le 10 mai. Je ne peux pas dire dans quelle mesure ça a changé. J'ai fait des émissions pour le lancement du spectacle, je voyais que les producteurs avaient le même mouvement, même s'il n'est pas dicté par des ordres... ils ont le même côté para-

pluie-ouvert. Pas de vague, on garde ce qui est sympa, gentil.

Je vais faire l'émission de Drucker, le 6 février. Je fais le sketch du vieux soixante-huitard qui a un fils de 20 ans jeune-cadre-dynamique. Il est gentil. Je le passerai.

**Est-ce que tu as un « truc » pour sentir les préoccupations des gens, l'air du temps, afin de ne pas taper à côté de la plaque ?**

J'ai fait 10 métiers. Au départ, j'étais musicien saxo-clarinette. Je faisais du jazz. J'ai monté un orchestre. On faisait des bals. Je gagnais ma vie comme ça, et comme c'était maigre, parallèlement, j'ai fait d'autres métiers. J'étais vendeur aux Galeries Lafayette, représentant de commerce, rédacteur juridique, musicien au Cirque d'hiver, animateur au Club méditerranée. J'ai vécu avec les gens. J'ai vécu la vie des travailleurs et je crois que ça a complètement influencé mon écriture.

Je les vois ces types, dessinateurs, auteurs comiques... Les mecs qui vivent dans ce petit monde, ils sont sortis du lycée, ils avaient un coup de plume. Ils ont aimé ça et ils sont rentrés dans le monde de la déconnaissance totale et puis après ça devient un métier. On l'utilise. Mais ça donne un tour d'esprit extrêmement marginal. C'est très dur de s'en sortir.

Le fait de ne pas appartenir à ce milieu, ça a doublé mes difficultés. Mais en même temps, ça a donné à mon écriture ce côté près de la vie. C'est ça qui a fait mon évolution, je crois. A un moment donné, en parlant de mes problèmes, je parlais des problèmes de tout le monde. Du particulier, ça venait au général. Les gens disent : « Tiens ! C'est mon truc »... « Ja solitude, la recherche d'un emploi... »

Les gens qui écouteraient ce que je te dis, pourraient se dire : « Mais le spectacle va être sinistre. Comment peut-il arriver à faire rire avec ça ? » C'est ça que j'aime bien. Je suis très fasciné par le cinéma italien. Ils prennent un truc très très grave, comme le problème des travailleurs immigrés en Suisse dans « Pain et chocolat ». On te raconte le film. Tu dis, c'est pas possible. On ne peut pas faire rire avec ça. Tu vois le film, tu te marres. Partir d'une certaine détresse pour faire rire au lieu de faire pleurer... Tu arrives

## GIOVANNA MARINI : CANTATE DE TOUS LES JOURS

Quatre femmes, dont l'une a une guitare, seules, debout, sur scène : Giovanna Marini, Patrizia Masini, Maria Tommaso, Lucilia Galeazzi. D'entrée, le spectateur est interpellé : « Chez nous, en Italie, le ministre Colombo, il ne veut pas faire de la peine aux gens ; pour ne pas qu'il y ait de chômeurs, il les envoie à l'étranger... loin des yeux, loin du cœur... »

Et Giovanna Marini va dire, va chanter avec ses compagnes, la vie et les luttes quotidiennes du peuple italien, nous entraînant successivement dans un quartier de Rome où les maisons sont occupées, dans le train pour la grande manifestation antifasciste de Reggio de Calabre, dans les ateliers de la Fiat occupés depuis 35 jours, dans la maison d'une vieille ouvrière où « entre les portraits de Staline et de Jean XXIII » est encadré un journal clandestin de 1943 appelant à la lutte... Et puis, il y a d'autres chansons prises dans la tradition populaire.

Giovanna Marini s'inscrit dans la lignée des Cantastori, chanteurs populaires. En Italie, les Cantastori vont plus loin que le simple spectacle, ils mobilisent.

Giovanna Marini au TEP (17 rue Malte-Brun - Paris XXe), jusqu'au 14 février.



## CINÉMA MÉDITERRANÉEN... ET CINÉMA ARABE

Du 3 au 9 janvier, le cinéma « La Pagode » accueille une sélection du Festival du film Méditerranéen de Vittel. Au cours de cette semaine, 11 films du dernier festival, 10 comédies musicales égyptiennes et un hommage à l'un des plus importants cinéastes égyptien, Youssef Chahine, seront présentés.

La Pagode (57, rue de Babylone - Paris XVIIe.) Tel : 705. 12. 15

...Et tous les vendredis à 19h., au Centre culturel irakien, le public peut assister gratuitement à la projection de films arabes et d'autres pays du Tiers Monde. Signalons qu'un certain nombre de ces films, très intéressants, n'ont jamais été programmés dans le circuit commercial, ni art et essai.

Centre culturel irakien (11 rue de Tilsitt - Paris XVIIe.) Tel : 763. 11. 20

## JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES D'AMIENS CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIÉ ENTRE LES PEUPLES

Ces journées, qui auront lieu du 11 au 21 mars, et sur lesquelles nous reviendrons plus en détail, comprendront 14 films en compétition, une rétrospective du film contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, la présentation de 10 films indiens dont des inédits, un panorama du cinéma algérien à l'occasion du XXe anniversaire de l'indépendance... ainsi que des débats, une journée Super 8, des expositions...

Cette manifestation, à laquelle le MRAP est étroitement associé, se déroulera conjointement à Amiens et dans une vingtaine de localités picardes.

## PAS DE PRISON POUR L'ÉCRIVAIN NOIR AMÉRICAIN LEROI JONES

Depuis juin 1979, l'écrivain et dramaturge LeRoi Jones, auteur, entre autres, du « Métro fantôme », d'« Horatio Alger », du « Peuple du blues »... vit sous la menace d'une peine de prison de 90 jours. Il lui est reproché d'avoir résisté violemment à un contrôle de police alors qu'il circulait en voiture avec sa femme.

Seule la pression de l'opinion publique et le soutien de très nombreux artistes et intellectuels, parmi lesquels le poète Allen Ginsberg, l'acteur Ossie Davis, le batteur Max Roach..., a permis que jusqu'à présent la sentence ne soit pas exécutée. Il est en effet fort probable que cette affaire soit une machination policière, LeRoi Jones ayant toujours soutenu activement la lutte des Noirs et des autres minorités nationales aux États-Unis.

En décembre dernier, un jugement de la Cour suprême a repoussé la demande en appel et le verdict pourrait donc devenir exécutoire.

Dans le même temps, de nombreux poètes et écrivains d'origine caribéenne et afro-américaine, se sont regroupés dans le Syndicat des écrivains noirs qui défend leurs intérêts spécifiques et qui, par l'intermédiaire d'une maison d'édition, « Shamal Books », édite et distribue leurs œuvres.

Robert VALLOT



à une compréhension plus grande des problèmes à travers le rire qu'à travers les pleurs.

Je suis beaucoup plus étonné et enthousiaste, devant quelqu'un qui me fait rire que devant quelqu'un qui me fait pleurer. Le drame m'a toujours paru plus facile que le comique. Je ne veux pas faire

de préchi-précha... Mais vu que je suis un artiste je ne peux m'empêcher de donner mon opinion sur ce monde.

Théâtre de la Potinière (7, rue Louis-le-Grand, Paris 11e. Métro Opéra) Tous les soirs à 20h45, sauf dimanche. Location au théâtre de 11 à 19h. Tel : 261. 44. 16 (également FNAC et agences).

● Recherche, science, technologie, on a beaucoup entendu ces mots à l'occasion du récent colloque... Est-ce que vous pouvez préciser en quoi consiste cette recherche?

**Bernard** : Je suis dans un laboratoire de recherche fondamentale. Je travaille sur la physique de la matière condensée. Lors de la journée portes-ouvertes organisée à l'occasion du colloque, les gens demandaient : « Mais à quoi ça va servir votre expérience ? ». C'est la question de la différence entre recherche fondamentale et recherche appliquée. Prenons un exemple concret : le Laser. On l'utilise en médecine pour soigner les maladies de l'œil. On s'en sert pour mesurer des distances, etc... Si on avait fait uniquement de la recherche médicale pour soigner les yeux, on n'aurait jamais découvert le laser. On a trouvé le laser parce qu'on a étudié comment les électrons se désexcitaient. On en a compris le fonctionnement et on a ensuite mis au point le dispositif qui a permis d'utiliser ce qu'on avait compris.

**Claude** : Il y a deux recherches à mener de front, la recherche appliquée et la recherche fondamentale. Il faut des chercheurs qui, dans les usines d'automobiles, effectuent des essais pour mettre au point des moteurs qui consomment moins, et d'un autre côté, il faut une recherche qui permette de comprendre de mieux en mieux comment fonctionne le monde objectif. Quand on a compris quelque chose, en retour on peut l'utiliser, mais ce n'est pas automatique, l'application n'est pas immédiate. Les pays qui se payent une recherche fondamentale tirent profit des retombées et des applications d'une telle recherche. Les autres seront à la merci des premiers pays, d'où la notion d'impérialisme scientifique. La recherche fondamentale constitue une garantie d'indépendance.

● Quelle est la démarche des chercheurs dans leurs travaux. Dans quelle mesure cette démarche scientifique est-elle enrichissante pour des communistes ?

**Bernard** : Le travail qu'effectue un chercheur est très formateur pour acquérir un esprit scientifique et matérialiste : il ne doit pas partir de ses sentiments mais partir de la réalité telle qu'elle est réellement, même si parfois on préférerait qu'elle fut différente. Analyser cette réalité, la comprendre pour la transformer en retour, c'est quelque chose qu'on fait quotidiennement dans les laboratoires.

**Claude** : Ce n'est pas pour autant qu'on est matérialistes !

**Bernard** : Il me semble que de connaître un peu la philosophie matérialiste-dialectique, ça aide aussi dans ce domaine. Il y a un principe matérialiste : un se divise en deux ; quelque chose, en apparence uni est animé par une contradiction entre deux éléments qui s'opposent. C'est très utile, notamment en physique. Lénine avait déjà étudié la question à l'époque pour dire qu'on ne peut pas définir l'infiniment petit. Quand on trouve une particule, il y a de fortes chances pour que tôt ou tard, on découvre que cette particule n'est pas fondamentale, mais qu'elle est constituée de plusieurs éléments.

**André** : Toutefois, utiliser une théorie n'est pas une attitude forcément idéaliste, au contraire. On a une attitude idéaliste, si on se fait un modèle qui n'est pas tout à fait sûr et si on veut en déduire la réalité. Dans ce cas, les faits auront tort, s'ils ne confirment pas le modèle. Mais par contre, lorsqu'il y a des modèles

a 40 ans. On est en train de découvrir qu'il y a d'autres particules dessous. Mais les gens étaient convaincus que c'était la fin. On comprend très bien, si on est matérialiste, qu'il n'y a pas de fin à la connaissance de la réalité. Ça peut sembler choquant, mais il y a longtemps que les gens s'en n'étaient rendus compte en ce qui concerne l'univers ou l'astronomie. Les limites de la recherche sont sans arrêt repoussées et sans arrêt tu as une dialectique entre l'expérimentation et l'interprétation théorique. C'est-à-dire avec l'outil théorique dont tu disposes, cet outil théorique se transformant.

Au moins en physique — je ne connais pas assez les autres disciplines — il y a lutte d'idées. Le passage, théorie-pratique n'est pas toujours facile, surtout dans les structures actuelles. Il y a des laboratoires où l'on ne trouve quasiment que des théoriciens, des gens qui élaborent des mo-

qui marchent bien dans un domaine donné, ensuite on peut effectivement s'appuyer dessus pour en déduire des tas de conséquences au niveau du praticien ou de l'ingénieur, c'est une attitude tout à fait normale. Evidemment, le chercheur qui bâtit un modèle théorique doit être prudent et savoir que les faits ont toujours raison.

**Bernard** : Il y a des trucs qu'on prévoit d'abord théoriquement avant de les trouver, dans d'autres situations c'est l'inverse. Par exemple, la supra-conductivité : le fait que les métaux à basse température n'ont pas de résistance est utilisé maintenant depuis très longtemps (depuis 1904). Mais cela a été expliqué tout récemment au niveau théorique. L'explication théorique a donné un formidable développement à son utilisation.

● Est-ce qu'il y a un lien entre le travail du chercheur et sa

que et ne l'étendent pas à la vie en général.

**Claude** : Il y a une contradiction entre la conception du monde bourgeoise du chercheur et son travail. C'est l'exemple de de Broglie avec la mécanique quantique, il était parvenu à un tel niveau de découvertes qu'il a dû arrêter parce que cela lui posait trop de problèmes philosophiques. Il avait découvert que la matière n'est pas quelque chose de continu mais une série de niveaux, de quanta, de quantités séparées. Comme il était catholique convaincu et métaphysicien, ces découvertes l'ont mis en contradiction avec sa philosophie et il a arrêté la recherche.

**André** : Il y a une coupure totale entre philosophie et sciences, à tel point d'ailleurs que la philosophie a très mauvaise presse chez les chercheurs. Pour un chercheur, la philosophie c'est

● La coupure entre le monde de la science et celui du travail est-elle dû à l'approfondissement des connaissances ou bien à la société de classes ?

**Claude** : Il y a quand même une idéologie qui est développée par la bourgeoisie : c'est qu'on ne peut pas accéder à la science. Et ça, je crois que c'est faux. Il est vrai qu'il y a développement, spécialisation, mais je pense qu'avec une synthèse correctement faite, quelqu'un de normalement constitué peut comprendre beaucoup de choses. Mais ce n'est pas fait. On explique aux enfants dans les écoles, que la physique c'est tellement compliqué maintenant qu'on ne peut pas comprendre ; que le gars qui travaille sur un accélérateur d'électrons ne comprend rien à ce que fait celui qui travaille sur un accélérateur de protons. Cette idée est développée consciemment. Elle est fautive. De même, il y a très peu de revues de vulgarisation correctes, sauf peut-être *La Recherche*.

**Bernard** : Dans le travail, des gars qui n'ont pas de formations, qui sont devenus ouvriers et se sont formés sur le tas, mettent en œuvre des techniques très compliquées et comprennent très bien comment ça marche. Ils ne savent pas les équations qui les régissent, mais au niveau fonctionnement, par exemple en criogénie, sur les lasers, il y a des gars qui comprennent très très bien ce qui se passe et ils sont capables de mettre au point des trucs sans avoir fait d'études supérieures.

**Danielle** : C'est un élitisme qu'on cultive dès le lycée, dès la maternelle. C'est là-dessus qu'on base le développement de la science. On a des chercheurs qui ne sont que des élites, c'est-à-dire incapables de comprendre qu'il faut travailler en équipe scientifique. Il devrait y avoir un lien entre les labos, les lycées, les CES, etc... Mais c'est complètement utopique de l'envisager dans la société actuelle qui met d'un côté les bons, les chercheurs, l'élite et d'autre part, les manuels, ceux qui ne doivent rien apprendre pour exécuter plus docilement. Les journées porte-ouverte constituent un progrès, mais il faut changer la mentalité dès l'école.

**André** : Le socialisme permettra ce rapprochement des hommes et de la science. Le communisme marquera encore plus le rapprochement des manuels et des intellectuels et le développement fantastique de la culture chez tout le monde.

**Claude** : Je pense qu'on devrait préciser nos perspectives en matière de science, c'est quelque chose de très important. Je suis toujours sidéré... ça semble complètement imbécile de voir ces mêmes de pays sous-développés qui crèvent la dalle et à qui on apprend à lire et à écrire. Ça semble aberrant et c'est pourtant vital. Je crois qu'il faut comprendre ça. En 68, on a compris l'inverse. C'était la petite bourgeoisie qui crachait sa culture. Moi j'ai été formé en 68 et je suis en réaction contre ça. Je trouve que c'est scandaleux. C'est vrai qu'il y a la culture bourgeoise. Mais il y a eu un phénomène de négation de la science, de refus de la culture qui est très grave. Nous aussi nous avons eu une attitude morale et non matérialiste par rapport à la science. Alors que le développement de la science constitue un point d'appui pour la lutte contre l'obscurantisme.

## RECHERCHE : 4 CHERCHEURS DISENT CE QU'IL LUI TROUVE

Recherche, science et techniques. Un colloque en a fait les vedettes de ce début d'année. On aurait tort de croire qu'elles n'intéressent que les patrons ou les aménageurs de capitalisme. Parce que leur développement conditionne la production, la composition même de la classe ouvrière. Parce qu'il contribue à façonner l'avenir. Parce que chaque avancée de la connaissance est un point d'appui pour la transformation du monde. Rien de ce qui est scientifique ne peut nous être étranger. Léon Cladel a rencontré quatre travailleurs scientifiques communistes, membres du PCML. Ils débattent ici.



**André**, ingénieur en physique atomique et moléculaire. **Bernard**, chercheur en physique du solide. **Claude**, chercheur en physique atomique et moléculaire. **Danielle**, technicienne en paléoclimatologie.

dèles théoriques. Il y en a d'autres qui ne font que de l'expérience, c'est une autre déviation. Certains scientifiques ont l'impression que le monde obéit aux modèles qu'ils élaborent. Or, c'est le contraire.

**Claude** : C'est comme ça qu'on a été élevé. Quand on suit des cours, on t'apprend le cours qui va te permettre de réussir la manipulation que tu feras par la suite et tu seras content que ça colle avec le cours.

**Bernard** : C'est le fondement de l'idéalisme !...

**Claude** : En fait c'est le contraire. L'homme élabore des modèles qui décrivent de mieux en mieux la vie, l'expérience.

**André** : Toutefois, utiliser une théorie n'est pas une attitude forcément idéaliste, au contraire. On a une attitude idéaliste, si on se fait un modèle qui n'est pas tout à fait sûr et si on veut en déduire la réalité. Dans ce cas, les faits auront tort, s'ils ne confirment pas le modèle. Mais par contre, lorsqu'il y a des modèles

conception du monde, sa philosophie ? Comment cela s'articule-t-il ?

**André** : Il y a une contradiction entre l'attitude scientifique qu'ont effectivement les chercheurs dans la conduite de leurs recherches, dans le domaine étroit de ces recherches, et puis en dehors de ça, dans leur conception philosophique générale, ils sont souvent idéalistes. Ils sont en tout cas très individualistes pour la plupart. C'est une contradiction propre à notre société. Lorsqu'à l'époque de Staline, on a parlé de science bourgeoise et de science prolétarienne, on a abouti au soutien du fameux lyssenkisme qui niait l'existence des gènes en biologie.

Ça fait que maintenant, si on parle d'attitude de classe des scientifiques, on vous ressort rapidement ce problème. Il n'empêche que la science est par nature matérialiste et que, de fait, les chercheurs limitent cette attitude à la recherche scientifi-

quelque chose d'abscons, de vagues et ils n'ont pas tort, parce que la philosophie non-marxiste, c'est ça.

● On a l'impression d'une fragmentation et d'une parcellisation de la recherche sans aucune systématisation ?

**Danielle** : Il y a parcellisation parce que c'est de plus en plus compliqué et donc la recherche est de plus en plus spécialisée.

**André** : Cela provient de l'approfondissement des connaissances et de la recherche dans des domaines de plus en plus vastes. Et dans ces domaines, il n'est pas possible de tout savoir sur tout. C'est vrai que les domaines sont de plus en plus cloisonnés, mais périodiquement, de grandes percées scientifiques sont obtenues. Cela permet de très vastes synthèses... Parce qu'il ne faut pas croire que les domaines particuliers ne sont pas en relation entre eux.

« Parmi les revues » devient une rubrique mensuelle de notre hebdo. Nous y mettrons l'accent tour à tour sur tel article ou tel sommaire de revue. Dans des registres variés, économie, philosophie, histoire, sciences... que notre journal, trop exigü, ne peut pas aborder souvent. Nous avons pris le parti d'informer au maximum plutôt que d'encombrer ces colonnes de jugements circonstanciés sur des écrits que nos lecteurs n'auraient pas lus. Nous souhaitons aider chacun à choisir ses lectures et à se forger un point de vue. Dites-nous ce que vous pensez de cette formule. La quasi-totalité des revues citées ici sont disponibles aux « Herbes sauvages » (70 rue de Belleville - 75020 Paris).

Camille GRANOT



### Pour une nouvelle gestion ...

Le numéro de janvier d'*Economie et Politique* (N° 57), revue économique du Parti communiste français, a pour thème principal : la classe ouvrière dans la lutte pour une nouvelle gestion. Plusieurs articles illustrent ce thème à propos de la machine outil, du textile habillement, des objectifs d'actions prioritaires pour l'emploi et le développement économique en Seine-Saint-Denis, au plan national.

De plus, compte-rendu est fait d'une journée d'étude de la section économique du PCF sur la question de la nouvelle croissance et des nouveaux critères de gestion. Dans un rapport introductif, Philippe Herzog développe les thèses actuelles des économistes du PCF qui entendent substituer, dès aujourd'hui, « une rentabilité sociale » à la rentabilité capitaliste basée sur la recherche du profit et s'efforcent d'utiliser de nouveaux critères d'efficacité. On y parle de révéler la viabilité des entreprises, de reconquête du marché intérieur, de « productivité supérieure » pour que soient viables les productions et les emplois nouveaux, de faire en sorte que « les profits tels qu'ils sont » servent les dépenses utiles pour une nouvelle croissance par la réduction des gâchis, de contrôle de la formation des prix, etc...

Et Philippe Herzog de conclure : « Ainsi des idées nouvelles peuvent faire leur chemin. Celle du rôle de la classe ouvrière dans la gestion, dans un cadre pluraliste. L'antagonisme des nouveaux critères dont elle est porteuse, avec ceux du monopole privé et du taux de profit, permettront ou non des compromis, eux-mêmes plus ou moins révisables. La conception de partage des droits doit progresser. (...) La lutte revendicative, qui domine nécessairement et pour longtemps, et l'intervention dans la gestion, qui commence réellement, se conjugueront. Il y a déjà la riche expérience de la gestion des élus, mais maintenant c'est à l'entreprise qu'on veut être citoyen. La volonté d'exercer des pouvoirs de décision et d'y être efficace renforcera aussi la nécessité de lutte pour des pouvoirs réels, de partages des droits, pour dépasser les limites des moyens alloués aux travailleurs. »

Telle est la « démarche autogestionnaire » décrite par le PCF. Philippe Herzog précise que « c'est ensemble, dans l'échange et dans la pratique » que

pourront être affinées ces orientations nouvelles. La pratique tranchera, cela est sûr. L'expérience que nous avons de militants syndicalistes de CE, de commissions paritaires ou autres organismes, nous donne sérieusement à penser que, dans les faits, ces nouveaux droits ressemblent aux anciens comme deux gouttes d'eau, tant que le pouvoir économique et bien des pouvoirs politiques appartiennent toujours à la classe capitaliste. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

(Economie et Politique - prix 20,00 Frs)



### Une interview de Jean Auroux

Dans le N°49 de la revue patronale *L'Usine nouvelle* (31 décembre 1981), le ministre du Travail s'emploie à répondre aux inquiétudes des patrons, explique les mesures gouvernementales concernant le plan « avenir-jeunes », les contrats de solidarité et plaide pour « le dialogue social permanent » entre patrons et salariés. Il précise la portée de son rapport sur les droits nouveaux des travailleurs en ces termes :

« Ce qui est important, c'est que, dans un cadre politique dont nous avons la responsabilité, se mette en place un espace économique rénové dans lequel les chefs d'entreprise conservent véritablement la possibilité d'exercer leur métier. Avec les responsabilités qui leur sont propres, et aussi avec la possibilité d'y trouver leur juste intérêt. »

« Cela étant dit, je suis un peu étonné des inquiétudes que ce rapport semble effectivement avoir suscitées. Car, enfin, le texte réaffirme nettement le principe de l'unité de direction dans l'entreprise. Ce que nous voulons d'abord, c'est établir de nouvelles relations du travail qui, si elles permettent aux salariés de mieux faire entendre leur voix, ne sauraient entraîner une substitution de pouvoirs. C'est ainsi que le comité d'entreprise disposera de droits de contrôle et de suivi économique plus étendus qu'aujourd'hui. Rien de plus. »

Dont acte. Les patrons resteront les patrons.



### «Le nouvel ordre électoral»

Dans son numéro de septembre-octobre dernier, essentiellement consacré à la décentralisation, la *Nouvelle revue socialiste*, revue théorique du Parti socialiste, procède à une analyse minutieuse des élections de mai-juin 81. L'auteur de l'article, Gérard Le Gall, membre suppléant du Comité directeur élu à Valence, s'interroge sur l'enracinement des mécanismes institutionnels de la Ve République : les élections législatives de juin, allaient-elles ou non confirmer le verdict présidentiel du 10 mai ? Il répond positivement à cette question en analysant, chif-

frés à l'appui, les composantes électorales qui ont présidé à cette confirmation, qu'on appela « la marée rose » : la forte abstention manifestant que les jeux étaient faits, le recul de l'extrême-gauche et du PCF, « l'envol socialiste » et son « hégémonie » par rapport au PCF, l'essoufflement des écologistes et le bilan globalement négatif de la droite. Gérard Le Gall estime, en conclusion, que « les scrutins du printemps 81 marqueront fortement l'histoire électorale de notre pays » et y voit la naissance d'« un nouvel ordre électoral » : « La bipolarisation est inscrite dans le système politique français » écrit-il, poursuivant : « La portée de ces scrutins s'inscrit aussi certainement dans l'histoire tout court, (...). La gauche bénéficie par une ruse de la raison, d'un système institutionnel qu'elle a farouchement combattu dans le passé. Elle peut aussi compter sur un puissant et diversifié réseau d'influence et sur une implantation locale, départementale et bientôt régionale sans égal dans le passé pour une même formation organisée. La gauche dispose ainsi de moyens et de la durée pour appliquer un "projet socialiste". (...) Face à une opposition composite, le nouveau pouvoir a beaucoup d'atouts pour réconcilier la Ve République et un changement social et culturel profond. »

Les prochaines consultations confirmeront-elles cette conclusion ? Pour notre part, nous continuons de mettre en cause ce système institutionnel et électoral dont les caractères antidémocratiques restent majeurs, quelle que soit la formation politique qui en bénéficie.

(NRS - 30,00 Frs)

### le mouvement social

### Création et éclatement de la FSM

Le numéro 117 de la revue historique trimestrielle *Le Mouvement social*, consacre un article à la scission de la FSM. La Fédération syndicale mondiale, créée au lendemain de la Seconde guerre mondiale, rassemble alors plus de 6,5 millions de travailleurs et réunit les deux grands courants du mouvement ouvrier européen et américain et les organisations naissantes des pays coloniaux ou semi-coloniaux (5,1 millions d'adhérents). Quelques fortes organisations nationales : la CGIL italienne (5,2 millions de membres), la CGT (5,1 millions), la CCSS soviétique (27,1 millions), la CIO américaine (6 millions), le TUC britannique (6,6 millions). En 1945, Louis Saillant (CGT) est le secrétaire général de la FSM ; le bureau exécutif de la FSM doit prendre ses décisions à l'unanimité.

Le 19 janvier 1949, les représentants de la CIO, de la TUC et de la NVV hollandaise quittent le bureau exécutif. Ce départ concluant une crise née 14 mois plus tôt. C'est en juin 1947 qu'a été présenté le « plan Marshall », plan « d'aide financière » américaine à l'Europe qui va contribuer à assurer la domination économique US sur l'Europe pour plusieurs années. Certains syndicats nationaux l'accueillent favorablement : CIO, TUC, NVV, FGTB (Belgique). D'autres le condamnent : la CGT, les syndicats soviétiques, notamment. Un compromis momentané est trouvé dans la Fédération mondiale, alors que les partisans du plan Marshall renforcent leurs positions et entreprennent d'éliminer les communistes de la CIO et du TUC. En décembre 1947, la CIO soutient la scission de FO, ce qui est une violation des statuts de la FSM ; puis la FSM butte sur la question de l'unification du mouvement syndical allemand. Enfin, les relations entre la FSM et les secrétariats professionnels internationaux (par branches) s'enveniment.

Le TUC prend l'initiative de déclencher la crise en demandant la suspension des activités de la FSM ; la CIO suit la même conduite. La rupture est définitivement consommée en décembre 49 quand la CIO et les organisations d'Europe du Nord créent la CISL : la Confédération internationale des syndicats libres. Dans le contexte de la « Guerre froide » de la fin des années 40, la FSM a éclaté.

(Le Mouvement social - prix 30,00 Frs)

### L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.  
 Directeur politique : Pierre BURNAND.  
 Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.  
 Commission paritaire : N° 57952 - dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 1982.  
 Téléphone : 16 (1) 893 87 16.  
 Adresse : Presse d'Aujourd'hui, BP 70 94220 Charenton.

#### POLOGNE

Deux revues récentes en traitent : *Que faire aujourd'hui* (N° 17), paru avant le coup de Jaruzelski, fournit interview, chronologies et textes originaux concernant le Congrès de « Solidarité » et le Congrès du POUP (Prix : 15,00 Frs).

Un numéro spécial d'*Alternative* rassemble les documents, les analyses, témoignages rassemblés sur « Solidarité » depuis août 1980 à décembre 1981. (prix : 40,00 Frs)

#### LA RECHERCHE

Le numéro 129, janvier 82, publie les propos du ministre Chevènement, de chercheurs, de syndicalistes et de représentants patronaux sur le thé-

me : « Un colloque : pour quoi faire ? ». Le colloque est passé, mais les espoirs contradictoires qu'il a suscités, les problèmes de liaison entre chercheurs et société, entre la recherche et les objectifs économiques restent d'actualité.

#### SOCIAL SCIENCES IN CHINA

Revue chinoise trimestrielle en langue anglaise, présente les débats en cours en Chine dans divers domaines : histoire, arts et littérature, philosophie, économie. A noter : « La propriété privée et les germes du capitalisme dans l'agriculture » (N°1, 1981) ; essais divers sur Luxun et la littérature internationale (N° 3, 1981) ; réforme de la structure économique de

la Chine ; expérience d'autonomie dans les entreprises (N°3, 1980). (Prix : 28,00 Frs)

#### ASÉ PLÉRÉ AN NOU LITÉ

Journal mensuel « pour la formation, l'organisation et l'union du peuple martiniquais » consacre dans son numéro de janvier une large place à la création de l'Union générale des travailleurs martiniquais qui regroupe plusieurs organisations paysannes et ouvrières. (Prix : 2,50 Frs)

#### OCTOBRE

Revue théorique du Parti communiste ouvrier (m-l) du Canada, consacre son numéro 12 (automne 81) aux change-

ments en cours dans le mouvement syndical canadien : l'essor d'un courant refusant la collaboration de classes, l'effort pour « canadianiser » les syndicats en les dégageant de la tutelle américaine.

#### BULLETIN DE LIAISON DU CEDETIM

(14 rue de Nanteuil 75015 Paris). Au sommaire des dossiers des trois derniers numéros : « Anti-impérialisme et non-alignement » (N° 9) ; « Racisme » (N° 10) ; « L'Amérique centrale à l'heure des affrontements décisifs » (N°11). Noter aussi : « Régime militaire et impérialisme en Turquie » (N° 10) ; « Le mouvement anti-guerre en France » (N°11). (Prix du N° : 10,00 Frs)



# Nationalisations et intérêts de la classe ouvrière

Les nationalisations de 9 grands groupes industriels, de 36 banques et des compagnies financières Suez et Paribas ont été l'occasion d'une âpre bataille. 13 jours de débat en première lecture à l'Assemblée nationale et 1 438 amendements, refus du Sénat d'examiner le projet, recours devant le Conseil constitutionnel, interdiction de promulguer la loi et nécessité d'un nouveau débat parlementaire en particulier sur la question des indemnités. Sans parler des manipulations financières qui ont placé les filiales suisse et belge de Paribas hors du champ de la nationalisation. Comprendre l'âpreté de cette bataille, son enjeu réel, exige de partir des faits, du contenu de ces nouvelles nationalisations et de les analyser du point de vue des intérêts de la classe ouvrière dans ses rapports antagonistes avec la bourgeoisie capitaliste.

Pierre BAUBY

Rappelons tout d'abord le poids des nouvelles nationalisations. Les 9 groupes industriels représentent environ 20% des ventes industrielles françaises et 15% des exportations. Le secteur public industriel concernera, avec les nationalisations existantes, 30% des ventes et 24% des effectifs des entreprises ayant des activités industrielles. Les banques nationalisées vont représenter globalement plus de 90% des dépôts et de 85% des crédits distribués. Les nationalisations renforcent donc les moyens d'intervention, déjà fort importants, de l'Etat dans l'économie. Mais pour quelle politique, au service de qui? Il faut examiner, pour répondre à ces questions, les principaux aspects de la loi de nationalisation.

**Les filiales :** la loi prévoit le transfert total de propriété à l'Etat des participations détenues dans les filiales. Le principe de l'intégration au secteur public des filiales majoritaires a été adopté, de même que le contrôle majoritaire de Thomson-CSF. L'article 33, qui faisait obligation de rétrocéder la plupart des actifs industriels de Suez et Paribas, a été supprimé, mais cela sera envisagé ultérieurement. En tout cas, la loi reste muette sur l'essentiel : y aura-t-il égalité de statuts et de droits pour les travailleurs des filiales et ceux des maisons-mères?

**Les indemnités :** c'est le point essentiel sur lequel le Conseil constitutionnel a interdit de promulguer la loi et a exigé une revalorisation importante. Pourtant la loi refusait de distinguer entre petits et gros actionnaires, faisant à ces derniers de véritables cadeaux, que ceux-ci vont s'empressement de réinvestir dans d'autres secteurs. Mais la quarantaine de milliards de francs prévus pour les indemnités (avec des taux d'intérêt pour les obligations remises en échange des actions, doubles de ceux versés par les Caisses d'Epargne) ne suffisaient pas. Et le gouvernement s'est résolu à respecter la Constitution, au lieu de la modifier, et a rajouté une dizaine de milliards qui va principalement aux gros actionnaires. Comme si ceux-ci ne s'étaient pas déjà enrichis sur le dos des travailleurs et des peuples.

Avec ces indemnités juteuses, le grand capital va recevoir une véritable manne payée sur les impôts des travailleurs et recréer de nouveaux pôles d'accumulation. C'est ce qui s'était déjà passé lors des nationalisations de 1946. Ainsi la CGE, actuellement en cours de nationalisation, provient des indemnités versées aux actionnaires des entreprises d'électricité lors de la création d'EDF. Il y a là un aspect inacceptable des nationalisations.

**Les droits des travailleurs :** en dehors de la présence de représentants syndicaux dans les conseils d'administration, la loi ne prévoit rien. Il est prévu, pour les prochains mois une nouvelle loi sur l'organisation et la démocratisation du

secteur public, mais ces termes restent aujourd'hui bien flous, alors que des questions immédiates et bien concrètes se posent : en particulier, celle du statut des travailleurs, celle de la garantie de l'emploi, celle du contrôle, en particulier, des restructurations qui se préparent, celle des droits syndicaux. A défaut de précisions dans la loi, il est un point sur lequel Dreyfus, le ministre de l'Industrie, et Le Garrec, le secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, ont été clairs ces derniers jours : « Il n'est pas question de garantir l'emploi ». « Les entreprises nationalisées pourront licencier ». Voilà bien un enjeu fondamental pour les travailleurs sur lequel le gouvernement prend une position contraire à leurs intérêts.

Déjà, des informations percent sur une nouvelle restructuration de la sidérurgie, accompagnée de 15 000 à 20 000 suppressions d'emplois. Chez Thomson aussi les réductions d'emplois semblent programmées. La plupart des nationalisations de la Libération s'étaient accompagnées, sur la base du rapport de forces favorable aux travailleurs, d'un acquis fondamental : la garantie de l'emploi. Voilà une revendication qui doit être au centre de la mobilisation et de l'action des travailleurs aujourd'hui. D'autant que le gouvernement prépare toute une série de restructurations.

**Les restructurations :** le Plan intérimaire pour 1982 et 83 définit les axes de la politique industrielle du gouvernement. Les restructurations y tiennent une place essentielle et l'extension du secteur public en est le moyen essentiel : « Le succès de la politique économique du gouvernement passe par un effort considérable de rénovation de notre appareil productif ». « Le secteur public élargi sera le levier de la rénovation structurelle de notre appareil productif ». « Ces réorganisations nécessaires à la constitution de groupes compétitifs ne devront pas pour autant se traduire par une condamnation des branches d'activités dont ces groupes seront amenés à se séparer ». Le Plan intérimaire fixe clairement l'objectif de cette gigantesque restructuration : la rentabilité. « L'action sur les structures industrielles s'attachera à renforcer la capacité des grands groupes nationaux à affronter la concurrence internationale sur les marchés interne et externe ». Plus précisément, les entreprises nationalisées « seront des partenaires à part entière du jeu économique. Soumises à la loi ordinaire des sociétés, elles se battront à armes égales avec leurs pairs, français et étrangers. C'est pourquoi, ces entreprises auront pleine autonomie de gestion dans le cadre de contrats de plans pluriannuels, révisables, qu'elles négocieront avec leur ministère de tutelle ».

Quel est donc le moteur de la concurrence internationale, de la « bataille à armes égales », sinon la recherche du profit maximum, la rentabilisation sur

le dos des travailleurs et des peuples du Tiers Monde, l'augmentation de la compétitivité, la course à la modernisation, la « séparation de branches d'activités ». On trouve là, la raison essentielle du refus de la garantie de l'emploi, d'un réel statut des travailleurs. Jacques Delors disait pareil, en plus clair : « Je suis pour que la France ait des sociétés multinationales ». Le caractère impérialiste des nationalisations est ainsi justifié.

## L'ENJEU REEL DES NATIONALISATIONS

Dans l'hebdomadaire *Révolution* du 1<sup>er</sup> janvier 82, Jacques Cramaix, sous le titre « Nationalisations : autogestion ou super CME (capitalisme monopoliste d'Etat) », écrit : « Le changement de propriété ne suffit pas, il faut changer la finalité, les objectifs, la logique de fonctionnement des groupes industriels et du secteur bancaire nationalisés. Aspect nouveau, il est aussi encore assez flou dans l'état actuel des choses. Des déclarations présidentielles, gouvernementales ou ministérielles vont dans le sens d'une croissance sociale créatrice d'emplois, de réduction des inégalités, de reconquête du marché intérieur, d'un nouveau type de relations internationales. D'autres font grand place au profit (privé) comme moteur économique (...). A ce problème nouveau donc, posé par la crise du capitalisme monopoliste d'Etat, les nationalisations permettent d'apporter une réponse nouvelle. Mais permettent seulement : on peut envisager aussi une espèce de "super CME" s'appuyant sur le secteur privé élargi, "super CME" dont il n'est pas difficile de prévoir, dès aujourd'hui, les mêmes contradictions et une crise inévitable ».

L'enjeu réel des nationalisations est ainsi bien posé : au-delà de tel ou tel aspect représentant des avancées pour les travailleurs des entreprises nationalisées par rapport à leur situation antérieure, celles-ci conduisent-elles à une avancée vers le socialisme ou à un renforcement du capitalisme monopoliste d'Etat? Jacques Cramaix répond : « Processus engagé dans le bon sens, mais dont le déroulement futur est ouvert, non prédéterminé ». Il apparaît, en fait, que l'orientation fondamentale donnée aux nationalisations dans le Plan intermédiaire (cf. ci-dessus), mais aussi dans les déclarations de Mauroy, Delors, Dreyfus, Le Garrec, ne conduit nullement à remettre en cause le système capitaliste et impérialiste, ses lois économiques. Recherche du profit maximum, concentration accrue des capitaux et, sur cette base, renforcement de l'exploitation capitaliste des travailleurs et impérialisme du Tiers

Monde, tels sont les critères auxquels devront répondre les nationalisations faites dans un système qui reste capitaliste, acceptant les règles de la concurrence impérialiste.

L'enjeu réel des nouvelles nationalisations, comme de celles qui existaient déjà, n'est pas « ouvert, non prédéterminé ». C'est bien à un renforcement du capitalisme monopoliste d'Etat qu'elles conduisent.

Cette analyse de l'enjeu réel des nationalisations n'est-elle pas infirmée par l'opposition de la droite, du grand capital, qui s'est manifestée activement en particulier depuis le 10 mai? Si les nationalisations ne conduisent pas à remettre en cause le système capitaliste et impérialiste mais au contraire au renforcement du capitalisme monopoliste d'Etat, comment expliquer l'âpreté de la bataille qu'ils ont menée contre?

Il y a, tout d'abord, une raison bien simple, mais essentielle quand on connaît les ressorts du grand capital et des politiciens qui en sont les porte-paroles : arracher des indemnités les plus élevées possibles, afin de reconstituer des pôles d'accumulation. Le résultat, de ce point de vue est édifiant : c'est un véritable pactole que vont toucher les gros actionnaires. C'est d'ailleurs le point essentiel de contestation du Conseil constitutionnel, créé, de même que la Constitution de 1958, pour assurer la domination de la bourgeoisie monopoliste. Il n'a pas mis en cause le bien-fondé des nationalisations, mais exigé le relèvement des indemnités.

L'opposition aux nationalisations s'explique aussi par la dépossession d'une partie de la bourgeoisie monopoliste de ses moyens de s'assurer l'appropriation de la plus-value. Les nouvelles nationalisations, en effet, concernent des grands monopoles, des éléments du capital financier, qui sont les fers de lance du capitalisme et de l'impérialisme français et nullement des « canards boiteux » ou secteurs non rentables. C'est dans ces entreprises et banques de pointe que cette partie de la bourgeoisie monopoliste assurait ses profits les plus juteux.

Mais cela ne saurait masquer l'essentiel : les nationalisations, dans le cadre du système capitaliste, ne sont ni des îlots de socialisme, ni la voie pour y parvenir graduellement, par petits bouts, ni des étapes obligées pour en préparer les conditions. Elles restent soumises aux lois du système, aux rapports sociaux capitalistes.

Défendre les intérêts de la classe ouvrière, des travailleurs, à propos des nationalisations, c'est d'une part n'avoir et ne propager aucune illusion sur leur rôle et d'autre part contribuer à la mobilisation et à l'action des travailleurs pour qu'elles s'accompagnent de mesures favorables tant à leur situation d'aujourd'hui qu'à leurs combats ultérieurs contre le capitalisme et l'impérialisme.

● En quoi consiste l'activité en Afghanistan de Médecins sans frontières ?

On a envoyé une première mission d'exploration pour visiter le pays en mai 1980. Elle a fait le tour des provinces frontalières. Elle a déterminé des endroits où on pouvait travailler. On a commencé à envoyer des équipes dans le Nouristan et le Paktia à partir d'août 80. Ensuite, une autre mission s'est rendue dans le Hazaradjat. C'est la plus grande province d'Afghanistan. C'est une minorité mongole et chiite. Ils représentent entre deux millions et demi et trois millions de personnes. De façon permanente, au cours de l'année 81, on avait 8 équipes en Afghanistan; 8 équipes de deux, un médecin et un médecin femme pour des raisons de tradition. 5 équipes dans le Hazaradjat, avec des hôpitaux. Elles restent trois mois en été et, en hiver, elles restent six mois car on ne peut plus rentrer à cause de la neige. Deux équipes au Nouristan et une équipe au Paktia. D'autres associations françaises ont travaillé également; l'Aide médicale internationale (AMI) qui a travaillé au Nouristan, au Nangarhar et dans le Panjshir. Le Panjshir, pour les Soviétiques, est quelque chose d'extrêmement important parce que ça donne accès à un corridor qui débouche sur la Chine. Depuis le début, en bloquant la vallée du Panjshir, ils essaient désespérément de bloquer le corridor. Dans cette vallée bombardée et attaquée en permanence, les gens de l'AMI sont restés et y sont encore actuellement. Les Russes n'ont pas du tout pu fermer ce corridor.

Médecins du monde a travaillé dans le Wardak, mais y reste de façon très ponctuelle. Actuellement, il y a des équipes de Médecins sans frontières ainsi que des équipes de l'AMI.

● Quelles constatations avez-vous pu faire à partir de votre activité ?

Dans un premier temps, pendant l'année 80, ça a été l'installation des Soviétiques et une guerre avec pas mal de combats, notamment dans le Hazaradjat, dans les provinces frontalières. La tactique des Russes était d'essayer d'occuper les vallées, puisque ce sont les vallées qui contrôlent stratégiquement l'ensemble du pays. Ils ont fait des attaques avec, à chaque fois, des centaines de blindés qui occupaient les vallées, qui rasaient les villages. Le bazar de Panjao a été entièrement détruit, ainsi que ceux d'autres villages. Ils ont fait une politique de terreur. Les habitants les voyaient arriver; comme les convois font un bruit énorme, ils étaient prévenus longtemps à l'avance. Ils disparaissaient dans les montagnes. Les moudjahidine attaquaient les convois. Les Russes et ce qui restait de l'armée afghane restaient dix jours et repartaient. Ils ne pouvaient pas se maintenir, ils ne l'ont jamais pu. Ça leur a coûté des centaines et des centaines de chars. On estime, de façon prudente, ce n'est pas une estimation maximaliste, qu'entre 2 000 et 3 000 blindés soviétiques ont été détruits depuis le début. Nous, on en a vus plusieurs centaines. On a compté ceux qu'on avait vus et on a fait une estimation, à partir de là, sur les autres zones de combat. On est sûr qu'il y a eu en-

tre 2 000 et 3 000 blindés détruits depuis le début de la guerre, avec des moyens dérisoires. Les moudjahidine font des trous dans la route, les recouvrent; le premier char s'enfonce, bloque les autres; les moudjahidine sautent sur les chars, les remplissent d'essence, les allument. Ils se font descendre, évidemment, mais ils arrivent à les avoir comme ça. Ou alors, ils le font au lance-roquette, pratiquement à bout portant, parce que c'est la seule façon de les avoir. Enfin, ils utilisent des moyens incroyables.

Ça c'était la première phase. Les Russes se sont aperçus qu'ils n'arrivaient pas à rester dans les vallées, qu'ils s'aliénaient encore plus la population. Ils n'ont pas du tout brisé le moral des gens, ils se les ont mis plus à dos. Dans une deuxième phase, ils ont changé de politique et il n'y a pratiquement plus eu de combats. C'était une politique de pacification à long terme et on pensait que cette politique serait définitive, qu'ils tiendraient les grandes villes, les grands moyens

de communication en attendant un ralliement à long terme de la population, en envoyant des jeunes se former en Union soviétique, en attendant le ralliement de tribus, en achetant des tribus, en jouant des antagonismes tribaux; en se défendant contre les attaques de moudjahidine mais sans faire cette politique de bombardements. Ça a duré jusqu'en septembre 81. C'est une politique qui a échoué. Il n'y a eu aucun ralliement de tribus. Il y a eu entre les moudjahidine des combats qu'ils ont pu attiser mais il n'y a jamais eu de ralliement important au gouvernement de Babrak Karmal. Ils ont repris cette politique de terreur. Ils ont compris que les chars ça leur coûtait trop cher. Ils ne font plus que des bombardements aériens. Ils jouent la politique de la carotte et du bâton. Soit les tribus se rallient ou négocient et à ce moment-là on les laisse tranquilles; soit ce sont des oppositionnels et à ce moment-là on bombarde. Ils ont bombardé notamment un mariage où il y avait des centaines de personnes; il y a eu

70 blessés, 30 morts. C'était à côté d'un de nos hôpitaux; quand on est allé soigner les gens on a vraiment vu ce qui s'était passé. De nombreux autres bombardements ont eu lieu. Notre hôpital à Jaghori a été bombardé, l'hôpital de l'AMI dans le Panjshir ainsi que leur hôpital dans le Nangarhar; là tout le village a été rasé. Les Soviétiques ont repris la même politique de terreur qu'au début, sauf que c'est une politique de bombardements aériens. Ça ne leur coûte rien car les moudjahidine ne peuvent pas tirer contre les hélicoptères ou contre les Mig. Cette politique n'a pas eu de résultat particulier et le moral des Afghans reste intact. Ce que je vous dis part des constatations que nous avons faites des combats.

● Dans un récent reportage à la télévision, il était fait état de l'emploi de mines anti-personnelles par les Soviétiques, qu'avez-vous constaté à ce sujet ?

Depuis le début, c'est utilisé à une échelle gigantesque. C'est

employé partout, en Afghanistan. Ils utilisent deux sortes de mines, à ma connaissance. Des mines vertes et des mines un peu métalliques qui ressemblent à des pierres. On les repère assez facilement mais quand on ne s'y attend pas, si c'est dans un chemin, on ne les voit pas. C'est déversé par hélicoptère. Les mines vertes sont jetées au-dessus des pâturages, les mines grises sur les chemins ou les endroits rocheux, ce qui fait qu'elles se confondent avec le terrain. Les gens sautent sur ces mines. Maintenant, ils ont appris à les connaître. Les adultes ne sautent pratiquement plus dessus, sauf accident, quand ils ne les ont pas repérées. Maintenant, dès que les hélicoptères les jettent, les bergers suivent les hélicoptères et font exploser les mines avec des cailloux, ce qui fait que ça en élimine une grande partie. Pratiquement toute la pathologie chirurgicale qu'on a soignée, c'est de mains arrachées, des pieds coupés. Ce sont surtout les enfants qui en sont victimes. Eux n'ont pas compris, prennent les mines et se font arracher les mains. De telles mines, il y en a partout. Surtout à tous les cols qui passent vers le Pakistan. Ce ne sont pas des mines faites pour tuer car il est plus intéressant de blesser les gens que de les tuer. Quelqu'un qui meurt, éventuellement on le laisse sur place; par contre, un blessé, il faut le ramener, s'en occuper, le soigner, souvent ça s'infecte, ça suppure et de toute façon, c'est souvent quelqu'un qui est foutu pour continuer la guerre.

Deuxièmement, la plus grosse hécatombe a été parmi le bétail. Les animaux qui paissent dans les pâturages ne comprennent évidemment pas qu'il y a des mines. Quand on arrive en Afghanistan, on voit des troupeaux parmi lesquels il y a énormément d'animaux avec des jambes cassées. Un grand nombre sont morts parce que ça s'est gangrené. Ça pose un grave problème nutritionnel parce qu'une grande partie du cheptel a été détruite par ces mines anti-personnelles. De ces mines, il y en a partout. Toute la chirurgie qu'on a, c'est ça.

● Pouvez-vous faire une évaluation du nombre de victimes depuis l'intervention soviétique ?

Personnellement, je n'en ai aucune idée. Il y a plus de deux millions de personnes réfugiées au Pakistan, plusieurs centaines de milliers, paraît-il, en Iran. Les bombardements et les combats n'ont pas fait le maximum de victimes. Ce qui fait les victimes, c'est le blocus alimentaire. Ce n'est pas la famine, mais il y a un état de malnutrition car il y a des ruptures de stocks. La malnutrition entraîne une moindre résistance aux infections et des épidémies. La tuberculose a un taux que l'on a oublié ici depuis longtemps, avec des formes que l'on ne voit plus depuis des dizaines d'années. Les maladies parasitaires, les maladies infectieuses... Il y a des épidémies de dysentérie, par exemple. Ce sont des épidémies qui font mourir les gens, surtout quand il n'y a pas de médecins. Elles ont été favorisées par la malnutrition, indépendamment des gosses qui meurent entre deux et cinq ans directement de la malnutrition ou des gastro-entérites. Tout ça a entraîné une pathologie qui existait déjà mais qui a augmenté peut-être de 50%.

## Afghanistan : la politique de la terreur

Interview de Claude MALHURET  
directeur de Médecins sans frontières

Le 5 novembre 1981, trois hélicoptères soviétiques bombardaient l'hôpital de Médecins sans frontières, à Jaghori; le lendemain, dans la vallée du Panjshir, deux Mig 27 détruisaient le centre de soins de l'Aide médicale internationale; quelques jours auparavant, un autre centre avait été détruit et le village rasé. En Afghanistan, aujourd'hui, l'occupant soviétique se livre à la terreur, croyant ainsi venir à bout de la résistance de tout un peuple.

Nous avons rencontré le docteur Claude Malhuret, directeur de Médecins sans frontières, une organisation qui apporte un courageux soutien médical au peuple afghan.

Pierre BURNAND



Photo MSF